

observatoire's.

DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX



observatoire

DU STATIONNEMENT

TABLEAU DE BORD 2006

a'urba.

agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Rapport d'étude

04/02/08

provisoire

étape

définitif

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org

Observatoire du stationnement

Tableau de bord 2006

Maîtrise d'ouvrage : Communauté urbaine de Bordeaux
Direction des déplacements urbains

Correspondant : Jean-François Souet
Chargé d'études - Centre Études et Développement
Tél. : 05.56.93.67.12

Maîtrise d'œuvre : a'urba

Directeur de projet : Robert Lucante
Tél. : 05.56.99.86.35

Chef de projet : Sylvain Charlier
Tél. : 05.56.99.88.69

Équipe projet : Marie-Claire Alves-Legrand
Virginie Boillet
Catherine Cassou-Mounat
Pierre Chignac
Nadine Gibault
Guillaume Rabany

Iconographies : Hélène Dumora

Conception graphique et cartographique : atelier de production graphique

L'heure est au bilan pour toutes les composantes du dispositif «déplacements» et le stationnement n'y déroge pas. La majorité des actions programmées au PDU a été engagée, le recul statistique permet de dépasser l'énoncé d'hypothèses, et les travaux du tramway ont définitivement quitté le périmètre dans lequel s'inscrit le stationnement payant à Bordeaux.

L'évolution constatée des résultats entre 2005 et 2006 ne permet pas de dégager de véritable tendance. Les indicateurs mis en place pour le stationnement payant de surface révèlent à la fois des régressions et des hausses, et ceux du stationnement payant en parcs publics oscillent plutôt entre stagnation et hausse.

On le constate, les phénomènes observés ne sont pas stabilisés, et présentent encore de véritables marges de progrès, à l'image des dispositifs mis en place par les communes, la CUB et les exploitants de parcs de stationnement. Le stationnement de surface est en pleine mutation, l'arrivée du tramway n'y étant pas étrangère, que ce soit dans l'évolution du contexte urbain et des espaces publics, de l'offre de stationnement associée (dont sa surveillance) et de la demande des usagers.

Quant à lui, le stationnement en parcs publics n'est pas en reste même si les évolutions sont moins visibles,. Bien-sûr, un nombre certain de parcs de stationnement a été ouvert ou fermé depuis 2000 sur la commune de Bordeaux. Mais ce sont surtout des signes forts de changements comportementaux des usagers qui indiquent que la clientèle des parcs se met petit à petit en phase avec les objectifs du PDU. A défaut d'une véritable baisse depuis 2000, à imputer notamment aux parcs Centre Commercial Mériadeck et Pey-Berland, la fréquentation des parcs de stationnement est en stagnation. Plus encore, la hausse régulière des abonnés résidents et l'allongement des durées moyennes de stationnement, viennent confirmer cette attractivité renforcée pour le stationnement de longue durée, essentiellement résidentiel, que la nouvelle politique tarifaire a fortement impulsé.

Les années à venir confirmeront ou non si la dégradation de la fréquentation des parcs est due à la fois à la baisse du trafic automobile en centre-ville (cf. observatoire des effets du PDU) et à l'impact de la mise en service du réseau tramway.



Sommaire

Avant-propos	5
0. Synthèse	9
1. L'actualité du stationnement en 2006	15
1.1 L'évolution de l'offre	17
1.2 Les principaux travaux	17
2. Stationnement de surface	19
2.1 Les résultats du stationnement payant de surface	20
2.2 Les mises en fourrière	21
3. Parcs publics de stationnement payant	23
3.1 Les résultats	25
3.2 Le nombre d'abonnés	26
3.3 Le nombre d'abonnés résidents	27
3.4 Synthèse	29
Annexes	31
1. L'offre publique de stationnement payant par commune	32
2. Les données étudiées dans le tableau de bord	34
3. Les fiches communales du stationnement payant de surface	36
4. Les fiches des parcs publics de stationnement payant	40
↳ Bourse / Jean-Jaurès	40
↳ Camille-Jullian	42
↳ Centre commercial Mériadeck	44
↳ Cité Mondiale	46
↳ Front du Médoc	48
↳ Gambetta	50
↳ 8 mai 1945	52
↳ Pey-Berland	54
↳ Porte de Bordeaux	56
↳ République	58
↳ Saint-Jean	60
↳ Salinières	62
↳ Tourny	64
↳ Victoire	66
↳ Le Bouscat	68
↳ Mérignac	69
↳ Pessac	70
↳ Autres parcs	71
5. Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant	72



0 | Synthèse



0. Synthèse

De nouvelles données en 2006

Progressivement, l'observatoire du stationnement complète sa base de données avec pour la première fois en 2006, l'apport des données d'exploitation des parcs gérés par les grands garages de Bordeaux (Allées de Chartres, Alsace-Lorraine et Victor Hugo).

Force est de constater que le tableau de bord de l'observatoire n'a jamais été aussi complet depuis 2000. Néanmoins, les données du parc des Capucins ne sont pas transmises pour le moment.

La priorité dorénavant est de disposer de données fréquentation et occupation pour tous les parcs renseignés, surtout pour le taux d'occupation moyen dont les quelques résultats obtenus (à l'exception de Saint-Jean) sont manifestement sujets à caution (pour cause de données transmises non fiables).

En ce qui concerne le stationnement de surface et les données «fourrière», les communes concernées et la CUB continuent de transmettre régulièrement les données souhaitées.

Stationnement payant sur voirie : Des résultats très contrastés

Aucune commune ne présente en 2006 des résultats totalement positifs et toutes se présentent sous des profils différents.

Pessac se trouve être toujours dans une période de transition en centre-ville avec en vue, la fin des travaux d'aménagement de la ZAC. Les recettes horodateurs sont en baisse de 11,6 % par rapport à 2005 tandis que la verbalisation évolue diversement. Le stationnement gênant (-14,1 % pour les PV à 35 €) a été moins visé que le respect du paiement (+ 37,7 % pour les PV à 11 €).

Mérignac voit ses recettes horodateurs baisser en 2006 (-24,6 %) atteignant une perte de 45,3 % par rapport à 2000 cependant que la politique de maintien voire de

renforcement de la surveillance du stationnement de surface se poursuit, les procès verbaux délivrés en 2006 marquant une hausse par rapport à 2005. Le niveau atteint n'est cependant pas suffisant pour réguler un périmètre de stationnement payant et la recomposition du centre-ville avec l'arrivée du tramway pour 2007 explique aussi la baisse des recettes horodateurs.

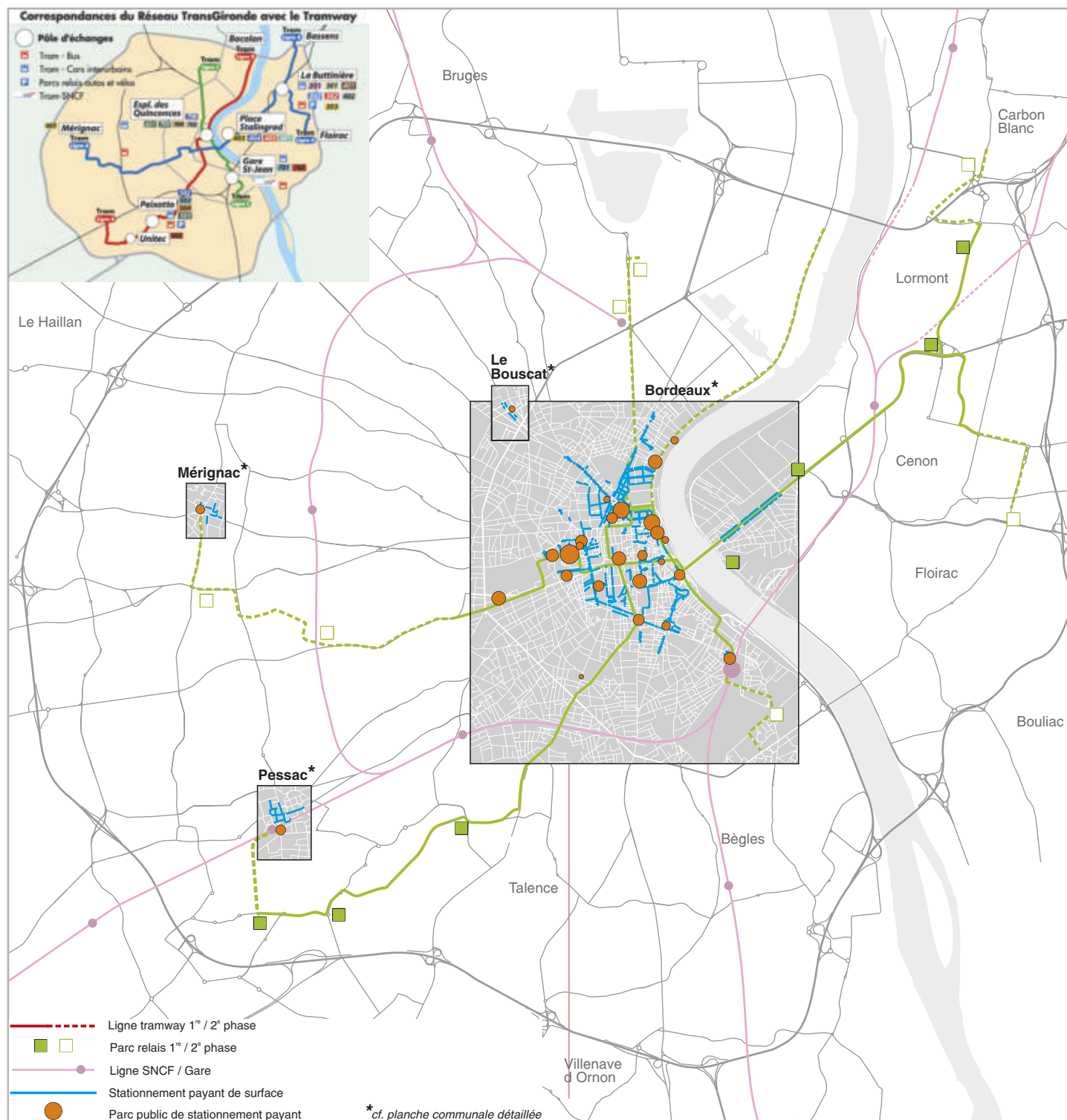
La ville de Bordeaux, quant à elle, tarde à retrouver les niveaux d'indicateurs observés en 2000, avant le lancement des travaux du tramway. Mais le peut-elle et le doit-elle vraiment dans la conjoncture actuelle des déplacements intra-boulevards à Bordeaux (cf. Observatoire des effets du PDU) ? Le trafic automobile a fortement baissé en 6 ans sur ce territoire pendant la période de travaux du réseau tramway et ensuite grâce à la mise en service du tramway et à la restructuration du réseau bus urbain qui l'a accompagnée. Il est en tout cas certain qu'un véritable contrôle du stationnement gênant est nécessaire dans un centre-ville tel que celui de Bordeaux (- 72,6 % pour les procès verbaux à 35 € entre 2000 et 2006).

Enfin, la commune du Bouscat opère un tournant, non observé depuis 2002, dans sa politique «stationnement», avec un renforcement de la surveillance (très forte hausse de la verbalisation) en 2006 qui permet d'obtenir un bilan quasi positif depuis 2000 malgré la baisse (-2,5 %) des recettes horodateurs. Ces résultats sont d'autant plus notables que l'offre de stationnement payant de surface à la barrière du Médoc a été divisée par deux entre 2000 et 2006.



0. Synthèse

Offre publique de stationnement payant dans le dispositif multimodal de transport





0. Synthèse

Parcs publics de stationnement payant : des résultats hétérogènes

À l'exception de la fréquentation globale en baisse (- 2,5 %) sur les huit parcs renseignés, les autres indicateurs sont légèrement en hausse en 2006, le taux d'occupation moyen évoluant cependant peu (+ 0,5 %) de 2005 à 2006.

Force est de constater que l'évolution du nombre d'entrées est extrêmement dépendante du résultat du parc C.C. Mériadeck, de très loin le parc le plus fréquenté de l'agglomération. Les résultats de 2005 et 2006 en la matière le démontrent bien, dès que C.C. Mériadeck (accessoirement Pey-Berland aussi) subit une forte évolution (à la baisse comme à la hausse), le résultat global de la fréquentation dans l'ensemble des parcs en reflète aussitôt l'impact. Finalement, cette fréquentation globale serait plutôt restée stable entre 2000 et 2006 sur les autres parcs.

Depuis 2000, les parcs situés dans le quartier Mériadeck ont significativement perdu en fréquentation, Pey-Berland aussi. Si Front du Médoc et 8 mai 1945 ont renforcé leur profil «abonnés», ce n'est pas le cas des deux autres. L'hypothèse d'un impact de la baisse du trafic automobile intra-boulevards et de l'effet tramway (report modal) est à suivre ces prochaines années. Gambetta, quant à lui, profite probablement de la baisse d'activité de certains parcs alentour, de la nouvelle rampe d'accès au parc, plus visible, et moins sûrement en 2006 de la fermeture en février 2005 du parc Ilot Bonnac.

Le taux d'occupation moyen des parcs renseignés évolue peu en 2006 (+ 0,5 %). C.C. Mériadeck et République sont toujours en baisse et surtout Saint-Jean cette année (-3,2 %) du fait avant tout de la baisse de sa durée moyenne de stationnement usagers abonnés. De même, la hausse (+ 4,0 %) enregistrée par Front du Médoc est aussi due à la hausse de cette durée moyenne de stationnement usagers abonnés.

En ce qui concerne les recettes, la très grande majorité des parcs affiche des résultats en hausse, à l'exception de C.C. Mériadeck (- 2,8 %), Mérignac (- 3,4 %), pénalisé par les travaux de la 2^{de} phase tramway, voire Front du Médoc (- 0,3 %). Ces trois parcs sont plus ou moins clairement en perte d'activité en 2006, tout comme Saint-Jean, lui aussi concerné par les travaux d'extension du réseau tramway. On notera que Bergonié double ses recettes en 2006 grâce entre autre à la forte augmentation du nombre d'abonnés (+ 22) et que le parc Bourse/Jean Jaurès (les deux parcs à l'origine ont été fusionnés en une seule entité par l'exploitant) reste en pleine croissance (+ 42,0 % pour les recettes).

Que ce soit par rapport à 2005, ou grâce à l'apport des quatre nouveaux parcs renseignés, le nombre d'abonnés est en hausse en 2006. Mais sans le résultat de Bourse/Jean Jaurès (+ 162 abonnés), le résultat 2005/2006 aurait été en baisse du fait de recalages opérés par les exploitants en faveur des usagers horaires ou d'une simple perte d'attractivité.

La diffusion des abonnements résidents est toujours en nette progression (+ 251 sur les parcs renseignés en 2005) et atteint 18,6 % en proportion de la capacité non réservée des parcs proposant des abonnements résidents.

Pour rappel le parc de stationnement Saint-Pierre-Les-Quais a été fermé en juillet 2006 et celui de Croix-de-Seguey ouvert le 1^{er} octobre 2006.

NB : Le terme de «donnée non renseignée» indique que certains systèmes informatiques d'exploitation des parcs de stationnement ne permettent pas d'obtenir toutes les données souhaitées.



0. Synthèse

Des évolutions très diverses par commune

Par rapport à 2005, les résultats obtenus sur **la Ville de Bordeaux** sont en retrait. Les indicateurs marquent plutôt une stagnation, que ce soit pour le stationnement de surface ou celui en parcs. L'amélioration de la surveillance du stationnement de surface est un préalable à l'amélioration de ces résultats.

La commune du **Bouscat**, après plusieurs années de perte d'activité, aussi bien en surface qu'en ce qui concerne le parc de stationnement, retrouve en 2006 des niveaux de résultats positifs qui laissent entrevoir, grâce à la verbalisation notamment, des marges de progrès pour les années à venir.

Mérignac, à l'inverse du Bouscat, enregistre une baisse de ses résultats, surtout pour son parc de stationnement. Cependant, le contexte de travaux du centre-ville ne permet d'optimiser ni la zone de stationnement payant ni le parc de stationnement, bien au contraire, cette période délicate interdit toute projection à terme.

Enfin, les résultats en surface pour **Pessac** sont hétérogènes. Les recettes sont en baisse, de même que la verbalisation du stationnement gênant, tandis que celle concernant le respect du paiement progresse fortement. Il est pour le moment impossible de déterminer ce qui, du contexte urbain (travaux et impacts de la nouvelle ZAC) ou du niveau de contrôle du stationnement de surface en est le principal responsable. En revanche, les résultats du parc de stationnement sont en hausse.

Les perspectives 2007 et autres pistes de réflexion et d'actions

L'année 2006 devait être celle de la confirmation après les améliorations entrevues en 2005. Mais finalement, celle-ci marque un arrêt dans la progression des résultats, à tel point qu'aucune tendance plus ou moins globale n'émerge pour 2006.

La fin des travaux de la 2^{de} phase du réseau tramway dans les centres-villes concernés en 2007 marquera le début d'une nouvelle étape d'observation dans des conditions d'aménagement définitives avant 2008 / 2009, période à laquelle les nuisances induites par ces aménagements devraient avoir totalement disparus.

Les pistes d'investigation suivantes sont toujours d'actualité et leur application tendrait à compléter avantageusement le dispositif actuel de mise en œuvre de la politique du stationnement :

- harmoniser les tarifs «résidents» en parcs publics de stationnement et sur voirie de façon à rendre l'offre en parcs plus attractive que celle sur voirie ;
- supprimer les mesures de gratuité en début de période de stationnement sur voirie ;
- poursuivre le renforcement de la surveillance du stationnement de surface et des mises en fourrière si nécessaire ;
- prolonger le programme de protection des espaces publics et trottoirs du stationnement gênant ;
- poursuivre la mise en œuvre du stationnement payant dans les centralités de la CUB et créer des zones de stationnement réglementées (payantes ou autres) sur certains pôles périphériques ou sur des axes commerciaux significativement desservis par les transports collectifs ;
- mettre en place des périmètres de stationnement payant de surface gérés par agent encaisseur là où l'incivisme est particulièrement caractérisé, la rotation des véhicules plus que nécessaire et la configuration spatiale avantageuse ;
- poursuivre l'effort de communication auprès de tous sur les vertus du report modal vers les transports alternatifs et sur l'intérêt d'utiliser, pour les captifs de la voiture, les parcs publics mis à leur disposition, comme le prescrit le PDU.

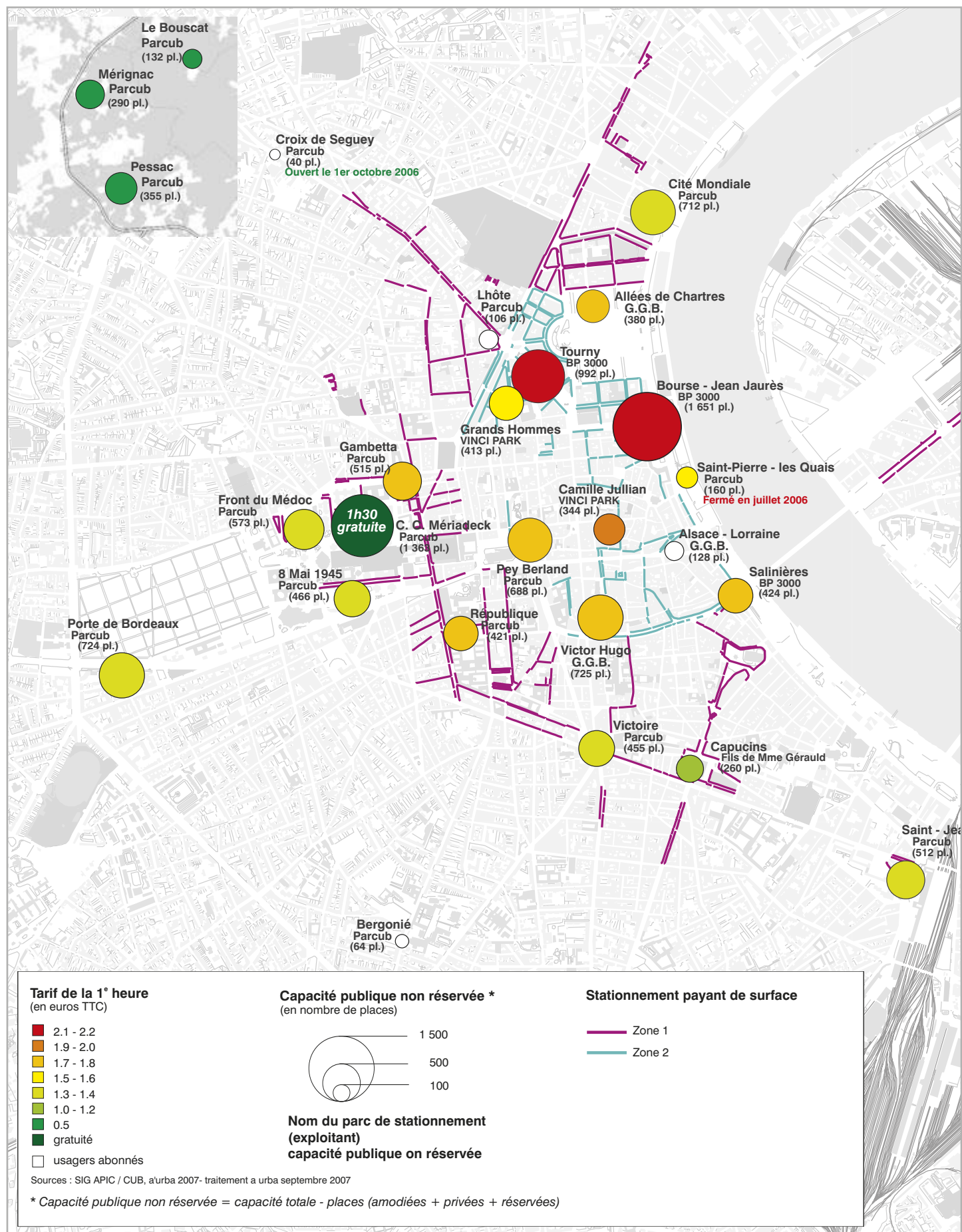


1 | L'actualité du stationnement en 2006



1. L'actualité du stationnement en 2006

Données générales de cadrage





1. L'actualité du stationnement en 2006

1.1 L'évolution de l'offre

- Fermeture définitive du parc « Saint-Pierre-les Quais » en juillet 2006.
- Ouverture du parc « Croix-de-Seguey » le 1^{er} octobre 2006.

1.2 Les principaux travaux

Mise en oeuvre de la plate-forme tramway et travaux concomitants sur l'ensemble des extensions seconde phase en 2006.

Seule la section des quais de Garonne entre Quinconces et Bacalan concerne véritablement le stationnement payant de surface évoqué dans l'observatoire.

NB : L'avancement de divers chantiers sur le territoire de la CUB a pu avoir des effets sur les conditions de circulation et d'accès aux parcs de stationnement. L'ensemble de ces événements fait l'objet de commentaires spécifiques dans les fiches synthétiques communales du stationnement payant de surface et des parcs de stationnement figurant en annexes.



2 | Stationnement de surface

2.1 Les résultats du stationnement payant de surface

2.2 Les mises en fourrière



2. Stationnement de surface

2.1 Les résultats du stationnement payant de surface

		Bordeaux	Le Bouscat	Mérignac	Pessac
Recette horodateurs	2005/2006	5,50 %	- 2,50 %	- 24,60 %	- 11,60 %
	2000/2006	- 6,00 %	23,30 %	- 45,30 %	855,50 %
Nombre de P.V. à 11 €	2005/2006	1,50 %	390,70 %	5,60 %	37,70 %
	2000/2006	- 18,00 %	2001/2006 37,40 %	455,80 %	3882,00 %
Nombre de P.V. à 35 €	2005/2006	- 13,20 %	65,70 %	16,10 %	- 14,10 %
	2000 /2006	- 72,60 %	2001/2006 - 0,90 %	708,30 %	64,60 %

Résultats

Dans la continuité de l'année 2005, 2006 présente toujours des résultats très contrastés. A l'exception de Bordeaux (+ 5,5 %), toutes les recettes horodateurs sont en baisse en 2006. Pessac (- 11,6 %) et surtout Mérignac (- 24,6 %) sont les deux communes les plus touchées.

En matière de verbalisation, Mérignac poursuit les efforts de surveillance entrepris tandis que 2006 marque pour Le Bouscat un véritable tournant. Les PV à 11 € sont en progression de près de 400 % (x 5 par rapport à 2005) et ceux à 35 € sont en hausse de 65,7 %. La commune, qui présentait les plus basses statistiques de toutes depuis 2001, présente maintenant le bilan de surface le plus équilibré. Bordeaux voit ses résultats stagner (PV à 11 €) et même régresser (- 13,2 % en 2006 pour les PV à 35 €). Enfin, Pessac présente de meilleurs résultats qu'en 2005 (surtout les PV à 11 €, + 37,7 %), bien que la verbalisation du stationnement gênant soit toujours en baisse.

Synthèse

La ville de Bordeaux présente en 2006 une certaine stagnation de ses résultats en surface. En outre, la baisse de la verbalisation du stationnement gênant (PV à 35 €) est préjudiciable, même si depuis 2000 l'appartenance du périmètre à contrôle d'accès en hypercentre a contribué au recul des infractions. La baisse du trafic automobile en centre-ville (cf. observatoire des effets du PDU) peut-elle expliquer que les résultats ne retrouvent pas le niveau de 2000 ?

La forte baisse des recettes horodateurs à Mérignac (régulière depuis 2003) peut s'expliquer par l'impact des travaux du tramway en centre-ville. Un report de clientèle semble d'ailleurs s'être opéré en faveur du parc de stationnement. Ces mêmes travaux justifient aussi le maintien d'un certain niveau de verbalisation par rapport aux années précédentes.

Bien que n'atteignant pas encore un niveau de résultats synonyme de bon fonctionnement du périmètre de stationnement payant, Le Bouscat est la commune qui



2. Stationnement de surface

présente le meilleur bilan depuis 2000. La très forte progression de verbalisation en 2006 peut favoriser la hausse, l'an prochain, des recettes horodateurs.

Enfin, les recettes horodateurs poursuivent leur baisse depuis 2004 à Pessac. Les statistiques procès-verbaux, quant à elles, suivent une évolution opposée, la verbalisation du stationnement gênant restant en baisse pour la deuxième année consécutive. La fin prochaine des travaux d'aménagement de la ZAC Pessac-centre devrait assurer par la suite une rationalisation du fonctionnement du périmètre de stationnement payant sur le secteur.

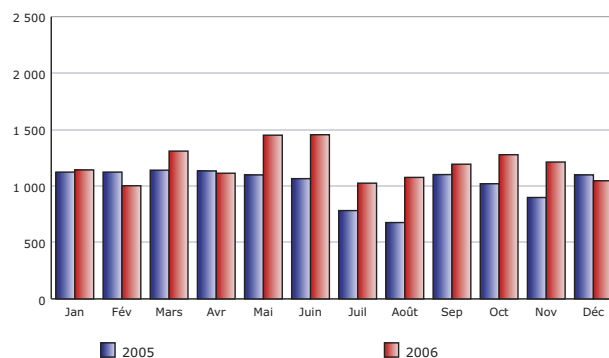
2.2 Les mises en fourrière

Nombre d'entrées en fourrière entre 1996 et 2006



- 14 455 entrées en 2006
- + 16,5 % par rapport à 2005
- 2007 confirmera-t-elle cette évolution ?

Nombre d'entrées mensuelles en fourrière



- Evolution des tarifs d'enlèvement des voitures particulières (126 € pour 112 € en 2005) et de garde journalière (10 € pour 8 € en 2005)
- Nombre d'entrées mensuelles systématiquement supérieur à 1 000



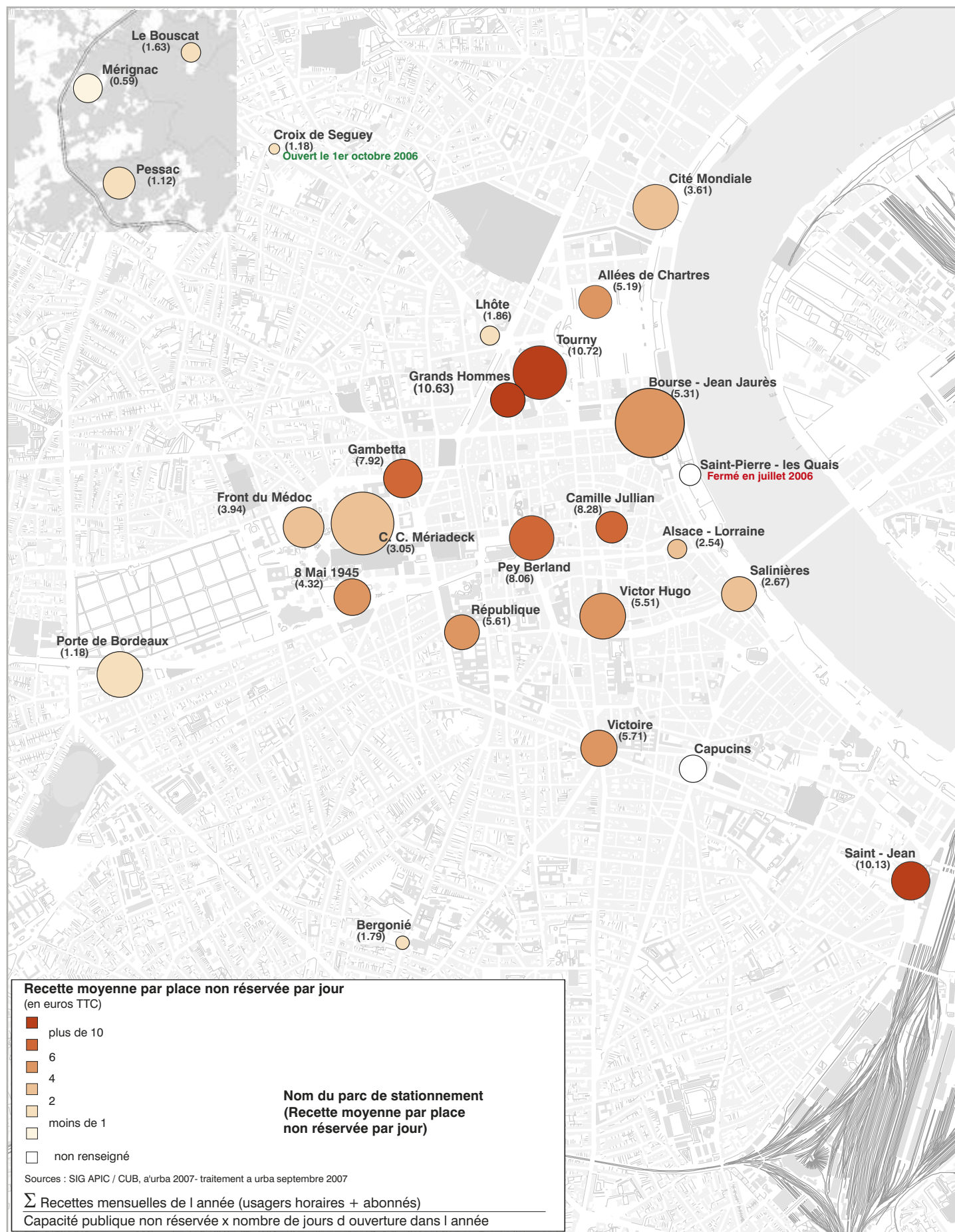
3 | Parcs publics de stationnement payant

- 3.1 Les résultats
- 3.2 Le nombre d'abonnés
- 3.3 Le nombre d'abonnés résidents
- 3.4 Synthèse



3. Parcs publics de stationnement payant

Recette moyenne par place non réservée par jour





3. Parcs publics de stationnement payant

3.1 Les résultats

Chaque fiche synthétique de parc (en annexe 4) analyse finement la situation et le fonctionnement en 2006 tandis que les fiches synthétiques par indicateur (en annexe 5) permettent de comparer les résultats obtenus pour chaque parc.

Voici les grandes tendances qui émergent :

- tous les paramètres étudiés sont en hausse en 2006, sauf la fréquentation en baisse ;
 - comme en 2005, seuls la fréquentation des 8 parcs exhaustivement renseignés (- 16,8 %) et leur taux d'occupation moyen (- 1,1 %) sont en recul par rapport à 2000, année de lancement de l'observatoire ;
 - les recettes globales ont progressé de 22,1 % en 6 ans sur les 20 parcs de stationnement renseignés ;
 - les recettes sont toujours en hausse en 2006 (+ 2,1 %) à l'exception de Front du Médoc (- 0,3 %), C.C. Mériadeck (- 2,8 %) et Mérignac (- 3,4 %) en baisse ;
 - Pessac (+ 20,4 %), Bourse / Jean Jaurès (+ 42,0 %) et surtout Bergonié (+ 96,3 %), sont les parcs qui présentent les plus fortes hausses de recettes en 2006 ;
 - Tourny, Grands Hommes et Saint-Jean sont les parcs qui présentent les meilleurs recettes / place / jour à un peu plus de 10 € chacun ;
 - le nombre total d'entrées est en baisse dans la majorité des parcs renseignés à l'exception de 8 mai 1945 (+ 0,9 %), Porte de Bordeaux (+ 1,8 %) et Gambetta (+ 3,8 %) ;
 - le taux d'occupation moyen de Front du Médoc continue de progresser significativement (+ 4,0 %) alors que celui de Saint-Jean est cette année-ci en baisse (- 3,2 %) ;
 - le nombre d'abonnés est en hausse (+ 85) sur l'ensemble des parcs renseignés.
- En quelques rappels, voici aussi les grandes tendances les plus significatives par parc :
- la perte d'attractivité générale se poursuit à C.C. Mériadeck ;
 - Front du Médoc et Saint-Jean sont en perte de vitesse ;
 - République renforce son profil « abonnés » ;
 - malgré la hausse du nombre d'abonnés, les résultats de Pey-Berland continuent de stagner de même que ceux des Grands Hommes ;
 - à l'exception du nombre d'abonnés, tous les résultats de Gambetta et Porte de Bordeaux sont en hausse ;
 - seul 8 mai 1945 est véritablement en hausse globale en 2006.
- Pour les parcs n'ayant que les abonnements et recettes renseignés :
- Mérignac décline aussi bien depuis 2000 que par rapport à 2005 ;
 - Camille-Jullian, Cité Mondiale et Mérignac perdent des abonnés à l'inverse de Bergonié et Bourse / Jean-Jaurès en forte hausse ;
 - toutes les recettes globales sont en hausse à l'exception de celle de Mérignac.



3. Parcs publics de stationnement payant

3.2 Le nombre d'abonnés



Définitions

Le nombre moyen total d'abonnés dans les parcs publics de stationnement payant renseignés a été de 10 336 en 2006 pour une capacité non réservée cumulée de 12 473 places.

On considère (données CERTU) qu'il faut une capacité minimale équivalente à 2/3 du nombre d'abonnés dans un parc pour satisfaire correctement cette demande potentielle d'utilisateurs abonnés à un instant donné. C'est ce que l'on appelle le coefficient de foisonnement (2/3 restant une valeur théorique).

En d'autres termes, dans les données traitées ici, il faut considérer qu'une capacité donnée (en l'occurrence la capacité non réservée des parcs publics), peut accueillir au mieux en nombre d'abonnés l'équivalent de 3/2 de cette capacité (sans prise en compte des usagers horaires).

Résultats

Tous les parcs renseignés, à l'exception de Front du Médoc et 8 mai 1945, sont conformes au critère de foisonnement en 2006 et présentent donc une capacité non réservée suffisante pour accueillir le nombre d'abonnés moyen qui est le leur : on obtient, en cumulé sur l'ensemble des parcs publics, un

nombre d'abonnés équivalent à 0,83 x la capacité non réservée (en dessous de la valeur critique 3/2).

Ce résultat, en hausse par rapport à 2005 (0,77 à l'époque), traduit bien la tendance actuelle visant à favoriser le stationnement de longue durée dans les parcs notamment par la diffusion d'abonnements résidentiels.

Cette hausse du nombre d'abonnés et du ratio «nombre d'abonnés / capacité non réservée» est aussi due au fait que les parcs gérés par les Grands Garages de Bordeaux (Allées de Chartres, Alsace-Lorraine et Victor Hugo), à forts taux d'abonnés, sont renseignés pour la première année dans le tableau de bord.

Le fait que Front du Médoc et 8 mai 1945 dépassent le ratio théorique acceptable ne signifie pas que ces parcs ne fonctionnent pas correctement, mais en revanche témoigne de leur fort profil «abonnés» avec des parts «abonnés» respectives de 89,5 % et 86,1 % dans l'occupation totale.

Les baisses les plus notables par rapport à l'année 2005 sont les suivantes :

- - 70 pour Front du Médoc (- 7,1 %), pourtant en forte baisse en 2005 ;
- - 61 pour Cité Mondiale (- 6,4 %), en baisse également en 2005 ;
- - 54 pour Mériadeck (- 31,6 %), en forte hausse l'année passée ;
- - 32 pour C.C. Mériadeck (- 10,2 %), en très forte baisse également en 2005.

Plusieurs parcs affichent une hausse significative du nombre d'abonnés :

- + 162 abonnés pour Bourse / Jean-Jaurès (+ 20,9 %), déjà en très forte hausse en 2005 ;
- + 69 abonnés pour Pey-Berland (+ 12,4 %) ;
- + 57 abonnés pour République (+ 10,6 %).



3. Parcs publics de stationnement payant

À noter l'apparition des parcs gérés par les Grands Garages de Bordeaux (Allées de Chartres, Alsace-Lorraine et Victor Hugo) et de Croix-de-Seguey, le nouveau parc ouvert par Parcub, dans le panel d'observation.

Conclusion

Le nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement déjà renseignés l'année passée progresse en 2006 (+ 59).

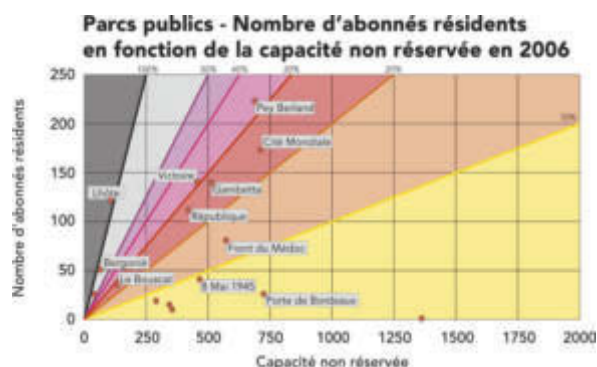
L'apport de quatre nouveaux parcs au pannel d'observation (cf. ci-dessus) explique par ailleurs que le nombre total d'abonnés en 2006 soit en très forte hausse par rapport à 2005 (+ 1 236).

On notera particulièrement que C. C. Mériadeck a perdu 390 abonnés en trois ans, Cité Mondiale 246 et Porte de Bordeaux 148.

Quatre parcs présentent un nombre d'abonnés quasi optimal par rapport à la capacité du parc (cf. graphique page précédente) : Front du Médoc et 8 mai 1945 qui dépassent même le niveau théoriquement admissible, ainsi que République et Victoire.

C. C. Mériadeck, Grands Hommes, Mérignac, Porte de Bordeaux et Saint-Jean sont les parcs les moins ouverts aux abonnés en 2006, ce que confirme le profil horaire de tous ces parcs à l'exception de Mérignac et Porte de Bordeaux aux résultats médiocres.

3.3 Le nombre d'abonnés résidents



Le nombre total d'abonnements résidents diffusés dans les parcs renseignés en 2006 (dits abonnements résidents permanents) est de 1 882 pour un total de 9 132 abonnés. Ce résultat est en forte hausse par rapport à 2005 (+ 251 abonnés résidents dans les parcs déjà renseignés en 2005). On obtient au total 20,6 % d'abonnés résidents parmi le nombre total d'abonnés dans les parcs et 18,2 % en équivalent places réservées aux résidents en proportion de la capacité totale des parcs proposant des abonnements résidents.

Ces résultats sont notablement en hausse par rapport à 2005 (un peu plus de 3 points chacun).

Le ratio «nombre total d'abonnés résidents / capacité non réservée des parcs» est à rapprocher des objectifs contractuels adoptés par la régie Parcub. Tous les parcs de l'hypercentre de Bordeaux hors Pey-Berland (C. C. Mériadeck, Gambetta et République) doivent atteindre le quota de 35 % de places réservées aux abonnés résidents. Pey-Berland, quant à lui, doit respecter un quota de 40 % de places réservées ainsi que tous les autres parcs de la régie à l'exception de Saint-Jean dont la convention passée avec la SNCF fait l'objet de restrictions en matière d'abonnement, au regard de son profil très majoritairement «usagers horaires».



3. Parcs publics de stationnement payant

Evolution 2000 / 2006 des données du stationnement payant en parcs publics

	Nombre d'abonnés		Recette globale TTC		Nombre total d'entrées		Taux d'occupation moyen	
	2005/2006	2000/2006	2005/2006	2000/2006	2005/2006	2000/2006	2005/2006	2000/2006
C. C. Mériadeck	- 32	- 338	- 2,80 %	15,90 %	- 4,70 %	- 24,00 %	- 1,50 %	- 1,10 %
Front du Médoc	- 70	donnée non fiable	- 0,30 %	57,40 %	- 3,60 %	- 7,80 %	4,00 %	11,60 %
Gambetta	- 4	- 30	9,00 %	33,50 %	3,80 %	4,90 %	0,70 %	- 7,10 %
Grands Hommes	1	30	3,40 %	3,20 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	0,50 %	donnée non renseignée
8 Mai 45	13	donnée non fiable	13,10 %	91,30 %	0,90 %	- 21,20 %	2,00 %	3,70 %
Pey-Berland	69	73	8,00 %	11,30 %	- 0,30 %	- 23,90 %	1,20 %	- 28,20 %
Porte de Bordeaux	- 22	37	6,60 %	103,80 %	1,80 %	8,70 %	0,70 %	2,30 %
République	57	136	5,60 %	51,20 %	- 2,30 %	15,10 %	- 1,00 %	15,20 %
Saint-Jean	- 22	61	6,90 %	53,40 %	- 5,50 %	- 1,30 %	- 3,20 %	donnée non fiable
Bergonié	22	sans objet	96,30 %	sans objet	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Bourse / Jean Jaurès	162	sans objet	42,00 %	sans objet	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Camille Jullian	- 4	- 28	4,70 %	9,10 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Cité Mondiale	- 61	donnée non fiable	7,30 %	44,30 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Le Bouscat	- 2	25	14,50 %	32,00 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Lhôte	8	sans objet	12,80 %	sans objet	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Mérignac	- 54	- 44	- 3,40 %	- 12,40 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Pessac	4	51	20,40 %	88,60 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Salinières	7	sans objet	13,90 %	sans objet	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Tourny	1	332	5,60 %	80,10 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Victoire	12	- 148	14,00 %	17,10 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Variation globale	85	157	2,10 %	22,10 %	- 2,50 %	- 16,80 %	0,50 %	- 1,10 %



3. Parcs publics de stationnement payant

Parmi les parcs de stationnement renseignés et exploités par Parcube, on constate que Pey-Berland est le plus proche de ses objectifs (40 %) avec 33,9 % de places virtuellement réservées aux abonnés résidents. Ce parc est le mieux placé de tous pour atteindre l'objectif fixé au regard du reliquat de places disponibles en moyenne et du contexte urbain hypercentral dans lequel il se situe. Le pourcentage obtenu en 2006 est en tout cas en progression de 5,6 points par rapport à 2005.

Victoire se situe à 30,8 % et Gambetta, Le Bouscat et République gravitent autour de 26 / 27 % avec respectivement 27,0 %, 26,5 % et 26,4 %, leurs progressions étant significatives sauf pour Gambetta en baisse (- 1,3 points par rapport à 2005). Gambetta et République sont tout aussi proches de leur objectif (35 %) que Pey-Berland. Mais République présente plus de potentiel, son profil «abonnés» se renforçant, que Gambetta dont le profil «usagers horaires» s'est accru après la fermeture du parc Îlot Bonnac en 2005. Le Bouscat et Victoire, quant à eux, se doivent de viser 40 %.

Cité Mondiale est le dernier à pouvoir prétendre atteindre son objectif à court terme car situé aux Chartrons dans un contexte urbain favorable. Il atteint 24,3 % en 2006 pour un objectif de 40 %.

Les autres parcs restent très éloignés de leur objectif initial, seul Front du Médoc (14,0 %) se situant au-dessus de 10 %. Ce dernier parc, au profil déjà très orienté «abonnés», continue de le renforcer.

3.4 Synthèse

Le tableau de bord de l'observatoire du stationnement continue de se compléter année après année. Seul le parc des Capucins n'est, en 2006, absolument pas renseigné. Pour la première fois, les Grands Garages de Bordeaux ont renseigné les parcs qu'ils exploitent, à savoir Allées de Chartres, Alsace-Lorraine et Victor Hugo.

Cependant, seul Parcube, depuis la création de l'observatoire d'ailleurs, parvient à renseigner exhaustivement les indicateurs de certains de ses parcs (8).

Les résultats 2006 étant relativement hétérogènes, différents constats peuvent être faits :

- les recettes sont toujours en hausse ;
- la fréquentation des 8 parcs renseignés est globalement en baisse tandis que leur taux d'occupation moyen progresse à peine ;
- le nombre moyen d'abonnements diffusés est en progression, a fortiori avec quatre nouveaux parcs renseignés en 2006 ;
- de même, le nombre d'abonnés résidents est en hausse par rapport en 2005 dans les parcs renseignés ;
- seul le parc 8 mai 1945 présente une hausse globale de ses résultats ;
- à l'inverse, C.C. Mériadeck et Mérignac, voire Front du Médoc et Saint-Jean sont en perte d'activité ;
- les résultats de Grands Hommes et Pey-Berland tendent à stagner.

Rappel : le parc Saint-Pierre-les Quais a été fermé en juillet 2006 et celui de Croix-de-Seguey ouvert le 1er octobre 2006.



| Annexes

Annexe 1. L'offre publique de stationnement payant par commune

Annexe 2. Les données étudiées dans le tableau de bord

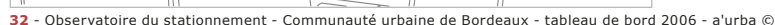
Annexe 3. Les fiches communales du stationnement payant de surface

Annexe 4. Les fiches par parc public de stationnement payant

Annexe 5. Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant



Commune du Bouscat

[illegible]

- Stationnement payant de surface sur voirie (nombre de places par tronçon)



Annexe1

L'offre publique de stationnement payant par commune

Rappel des caractéristiques principales de l'offre publique de stationnement payant

Bordeaux (cf. p 16)

Stationnement payant de surface : environ 4 500 places de stationnement payant de surface réparties en 2 zones tarifaires pour une durée maximale de stationnement autorisée de 2 h (cf. fiche communale). Un tarif résident spécifique de 1€ / jour y est appliqué.

Zone 1 (périphérie hypercentre, rive droite) : 3 200 places environ.

Zone 2 (hypercenre) : 1 300 places environ. Le mois d'août est gratuit.

Parcs publics de stationnement payant : fin 2005, en tenant compte des ouvertures et fermetures de parcs, environ 11 700 places non réservées (soit 2,6 fois plus que l'offre de stationnement payant de surface), qui excluent les emplacements achetés, ceux amodiés (sujets à bail de location), et ceux réservés à l'exploitant, aux véhicules d'entretien ou de secours. Hormis Porte de Bordeaux, Croix-de-Seguey et Bergonié, situés à proximité de la ceinture des boulevards, ils sont tous implantés en limite de la ceinture des cours ou à l'intérieur. Parcube exploite la majorité de ces parcs (13), BP 3 000 en exploite 3 ainsi que les Grands Garages de Bordeaux 3, Vinci Park 2 et la société «Les fils de M^{me} Géraud» exploite Capucins. Leur tarification horaire est assez variée, allant de 1,20 € à 2,20 € la 1^{re} heure de stationnement. Trois parcs proposent une première période gratuite de stationnement : Bourse / Jean-Jaurès et Salinières pendant la première ½ heure, et C. C. Mériadeck pendant la 1^{re} heure et demi.

Le Bouscat (cf. ci-contre)

Stationnement payant de surface : l'offre publique est de 132 places, toutes situées dans le périmètre commercial de la barrière du Médoc, à proximité de la ceinture des boulevards. La durée maximale de stationnement autorisée est de 2 h et le tarif horaire est progressif : gratuit pour la 1^{re} heure, 1,15 € pour

une heure et demi et 2,80 € pour deux heures. Le mois d'août est gratuit.

Parcs publics de stationnement payant : la commune compte aussi un parc public de stationnement payant situé barrière du Médoc, dont la capacité non réservée est de 132 places. Le tarif horaire est de 0,50 € la 1^{re} heure.

Mérignac (cf. ci-contre)

Stationnement payant de surface : la commune dispose théoriquement (du fait des travaux de réaménagement du centre-ville) de 155 places de stationnement payant de surface, situées autour de la place Charles de Gaulle en centre ville. La durée maximale de stationnement autorisée est de 1 h 20 et le tarif horaire est progressif : 0,20 € les 20 premières minutes, 0,50 € pour 40 minutes, 1 € pour une heure et 1,50 € pour 1 h 20. Il faut noter que Mérignac est la seule commune qui n'applique pas la gratuité au mois d'août.

Parcs publics de stationnement payant : sous cette même place se trouve le seul parc public de stationnement payant de la commune, dont la capacité non réservée est de 290 places. Le tarif de la 1^{re} heure est de 0,50 €.

Pessac (cf. ci-contre)

Stationnement payant de surface : on dénombre 207 places de stationnement de surface, situées autour de la place de la V^e République en centre ville. La durée maximale de stationnement est de 2 h et le tarif horaire est progressif : 0,10 € pour une demi-heure, 0,90 € pour une heure, 1,80 € pour une heure et demi et 3,10 € pour deux heures.

Parcs publics de stationnement payant : l'unique parc public de stationnement payant de Pessac est lui aussi situé au centre de la commune. Sa capacité non réservée est de 355 places pour un tarif horaire de 0,50 € la 1^{re} heure.



Annexe2

Les données étudiées dans le tableau de bord

Stationnement payant de surface

Ce type de stationnement fait référence aux emplacements de stationnement payant sur voirie et aux parcs de stationnement payant situés hors voirie et dont l'accès n'est pas contrôlé (à la différence des parcs publics de stationnement payant).

Quatre communes possèdent ce type de stationnement : Bordeaux, Le Bouscat, Mérignac et Pessac.

On retrouve l'évolution des recettes mensuelles horodateurs et du nombre mensuel de procès-verbaux à 11 € et à 35 € sous la forme d'histogrammes (cf. annexe 3). Les P.V. à 11 € sont liés à l'absence de paiement ou au dépassement de la durée de stationnement payée sur emplacement payant et les P.V. à 35 € sanctionnent le stationnement illicite et gênant (et ne sont donc pas uniquement liés au stationnement payant de surface).

On notera aussi que le mois d'août est gratuit pour les communes de Bordeaux, Le Bouscat et Pessac.

Parcs publics de stationnement payant

Les parcs publics de stationnement payant font référence aux parcs de propriété «Communauté urbaine de Bordeaux» et «Ville de Bordeaux», dont l'accès est contrôlé et par conséquent payant. Seuls les parcs Alsace-Lorraine, Capucins, Grands Hommes et Victor-Hugo ne sont pas communautaires. Il existe 3 types de parcs : les parcs souterrains, les parcs de surface et ceux en silos.

Tout comme pour le stationnement payant de surface, quatre communes sont équipées en parcs publics de stationnement payant : Bordeaux, Le Bouscat, Mérignac et Pessac.

Deux types d'utilisateurs sont suivis dans le cadre du stationnement payant en parcs publics : les utilisateurs

horaires (ceux qui paient à chaque mouvement d'entrée - sortie) et les utilisateurs abonnés (ceux qui souscrivent un abonnement pour une durée précise pendant laquelle ils peuvent aller et venir dans un parc sans avoir d'emplacement réservé).

Parmi les données caractéristiques des parcs qui sont énumérées, on retiendra que la capacité non réservée correspond à la capacité totale soustraite des places privées (achetées), amodiées (soumises à bail de location), et réservées (à l'exploitant, à des véhicules d'entretien ou de secours).

Les données d'exploitation des parcs utilisées dans ce document sont de trois ordres : les recettes mensuelles des utilisateurs horaires et abonnés, les entrées mensuelles des utilisateurs horaires et abonnés et enfin les durées de stationnement mensuelles cumulées des utilisateurs horaires et abonnés.

Il est important de comprendre comment sont paramétrées les différentes données utilisées par cette compilation statistique. En voici le détail :

- les recettes font référence à une valeur toutes taxes comprises ;
- les places ou la capacité font référence à la capacité non réservée ;
- le nombre d'utilisateurs moyen fait référence à la valeur prenant en compte tous les types d'utilisateurs et est détaillé en nombre d'utilisateurs résidents quand cela est possible ;
- le tarif horaire indiqué fait toujours référence au tarif de la 1^{re} heure de stationnement pour les utilisateurs horaires (les tarifs des principaux abonnements sont détaillés de façon distincte) ;
- la répartition de l'offre publique non réservée par type d'utilisateur représente les parts utilisateurs horaires / abonnés de l'occupation réelle de chaque



Annexe2

Les données étudiées dans le tableau de bord

parc (exemple : respectivement 82,3 % et 17,7 % d'un taux d'occupation de 77,1 % pour Saint-Jean). Elle est calculée à partir des durées de stationnement mensuelles ;

- le taux d'occupation moyen ne distingue pas les périodes diurnes des périodes nocturnes. Il n'est donc pas représentatif de l'image de l'occupation d'un parc en période diurne. En revanche, le résultat reste tout de même intéressant. Ce taux est calculé à partir des durées de stationnement mensuelles ;
- les durées moyennes de stationnement des usagers horaires et abonnés sont rapportées à un mouvement entrée-sortie.



Les fiches communales du stationnement payant de surface

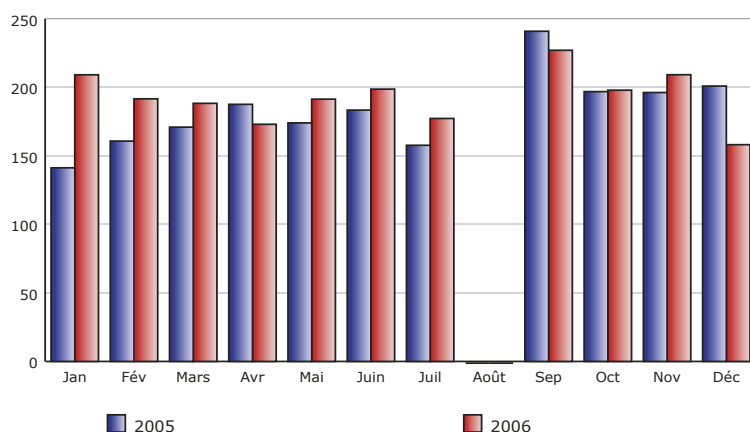
Bordeaux

Environ 4 500 places de stationnement payant de surface.

• **Zone 1** (périphérie hypercentre, rive droite) : environ 3 200 places
1 h - 1,50 €, 2 h - 3 €, par tranches sécables de 0,50 € de 1 h à 2 h.

• **Zone 2** (hypercentre) : environ 1 300 places
1 h - 2 €, 2 h - 4 €, par tranches sécables de 0,50 € de 1 h à 2 h.
Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h
Stationnement résident à 1 € / jour (1 macaron résident par ménage).
7 516 macarons résidents délivrés (+ 1 087 par rapport à 2005).

Recettes horodateurs (milliers d'euros TTC)

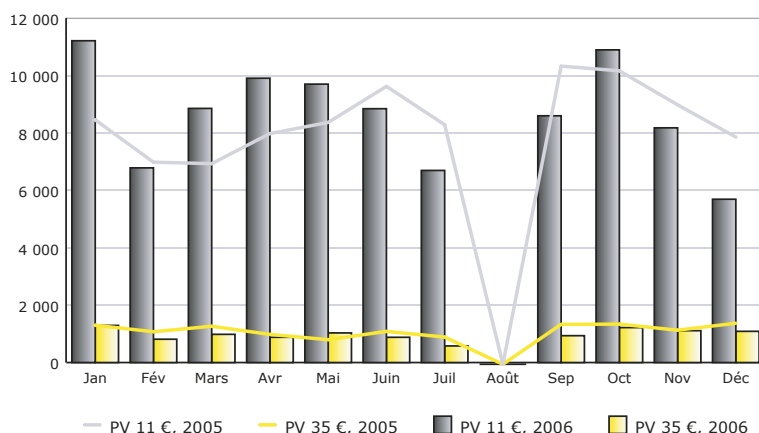


• Recette totale	Evolution 2005/2006
2006 : 2 135 219 €	+ 5,5 %
2005 : 2 024 160 €	
• Recette/place/jour	
2006 : 1,71 €	+ 6,6 %
2005 : 1,61 €	
• Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2006 : non calculable	
2005 : non calculable	

Offre publique de stationnement payant de surface (environ 4 500 places)



Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



• Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2005/2006
2006 : 96 020	+ 1,5 %
2005 : 94 614	
• Nombre de P.V. à 35 €	
2006 : 11 474	- 13,2 %
2005 : 13 213	
• Nombre de P.V. à 11 € / place /	
2006 : 1,94	+ 1,5 %
2005 : 1,91	

Synthèse

- Hausse des recettes et baisse (- 13,2 %) de la verbalisation pour stationnement gênant.
- Résultats toujours en deçà de ceux de 2000 précédant la mise en oeuvre du chantier du tramway.
- La baisse du trafic observé intra-boulevards ces dernières années peut en partie expliquer le niveau des recettes.
- Hausse du nombre de macarons résidents délivrés en 2006 (+ 16,9 %).



Les fiches communales du stationnement payant de surface

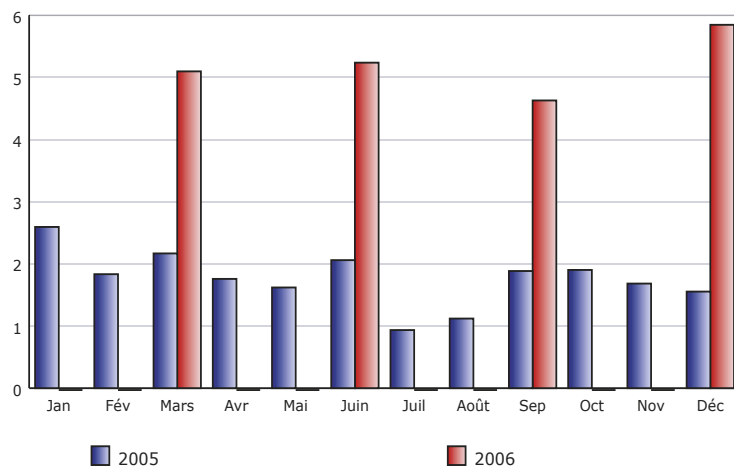
Le Bouscat

Environ 132 places de stationnement payant de surface.

Gratuit la 1^{re} heure de stationnement, 1,15 € pour une heure et demi, 2,80 € pour deux heures.

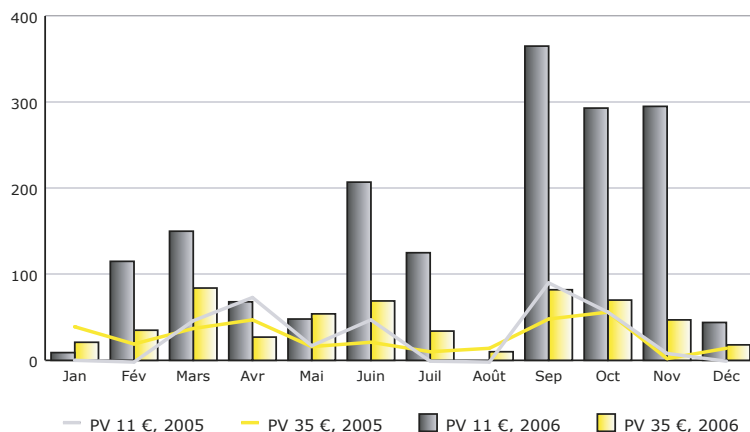
Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h

Recettes horodateurs (milliers d'euros TTC)



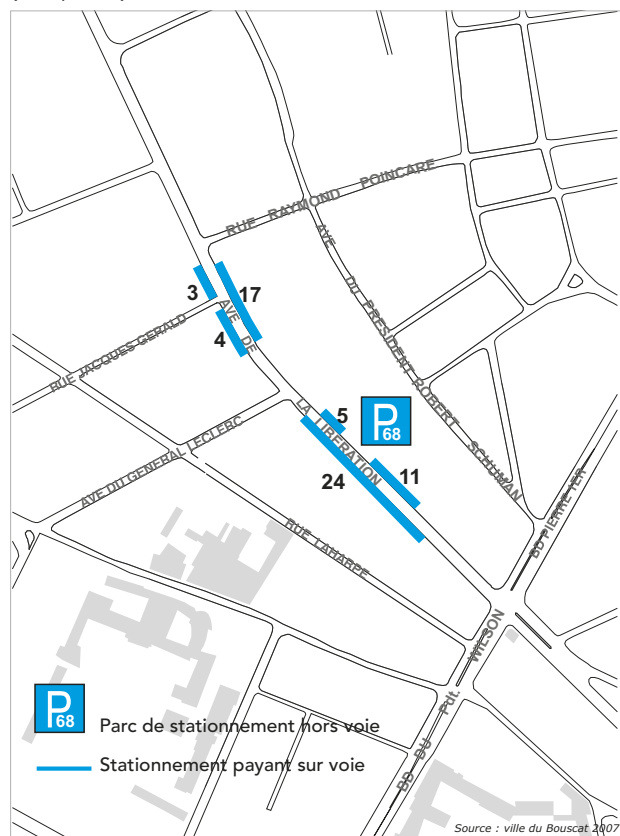
• Recette totale	Evolution 2005/2006
2006 : 20 929 €	- 2,5 %
2005 : 21 473 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 0,57 €	sans objet
2005 : 0,30 €	
• Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2006 : 1 h 15	sans objet
2005 : 1 h 08	

Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



• Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2005/2006
2006 : 1 742	+ 390,7 %
2005 : 355	
• Nombre de P.V. à 35 €	
2006 : 575	+ 65,7 %
2005 : 347	
• Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2006 : 1,10	sans objet
2005 : 0,11	

Offre publique de stationnement payant de surface (132 places)



Synthèse

- Recettes relativement stables sur l'ensemble de l'année (résultats uniquement détaillés au trimestre cette année).
- Verbalisation en forte hausse (notamment P.V. à 11 € multipliés par 5).



Les fiches communales du stationnement payant de surface

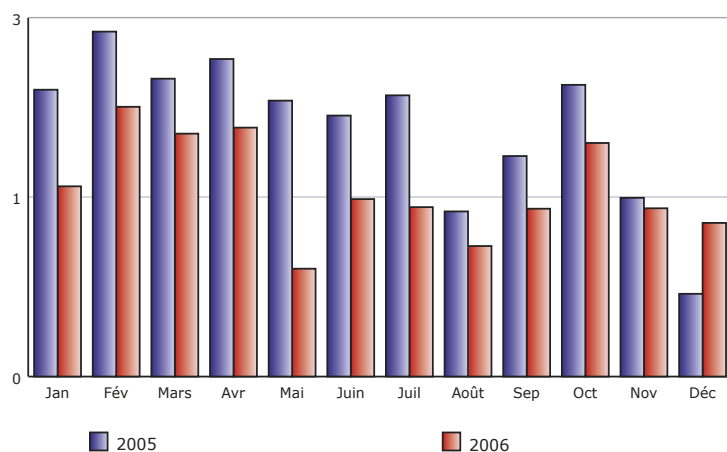
Mérignac

155 places de stationnement payant de surface.

0,20 € les 20 premières minutes, 0,50 € pour 40 minutes, 1 € pour une heure, 1,50 € pour 1 h20.

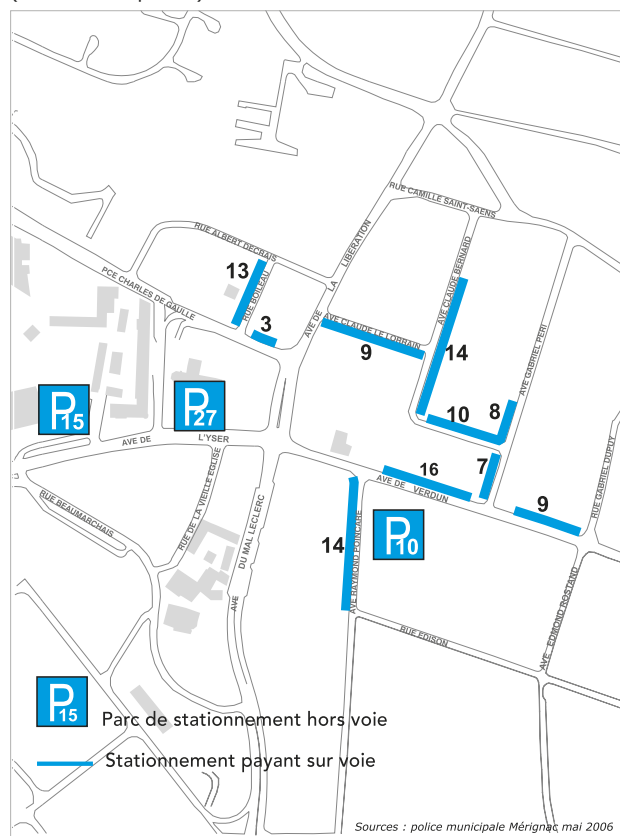
Durée maximale de stationnement autorisée : 1 h 20

Recettes horodateurs (milliers d'euros TTC)

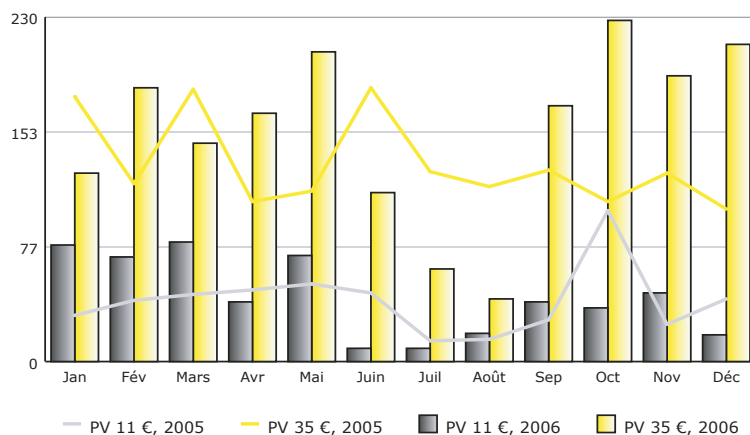


Recette totale	Evolution 2005/2006
2006 : 15 900 €	-24,6 %
2005 : 21 082 €	
Recette / place / jour	
2006 : 0,34 €	- 23,8 %
2005 : 0,44 €	
Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2006 : 0 h 29	- 19,4 %
2005 : 0 h 36	

Offre publique de stationnement payant de surface (environ 155 places)



Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2005/2006
2006 : 528	+ 5,6 %
2005 : 500	
Nombre de P.V. à 35 €	
2006 : 1 859	+ 16,1 %
2005 : 1 601	
Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2006 : 0,28	+ 5,6 %
2005 : 0,27	

Synthèse

- Données recettes en baisse.
- La verbalisation atteint des niveaux jamais observés depuis 2000.
- L'explication de ces résultats tient probablement essentiellement dans les travaux de la 2ème phase tramway.



Les fiches communales du stationnement payant de surface

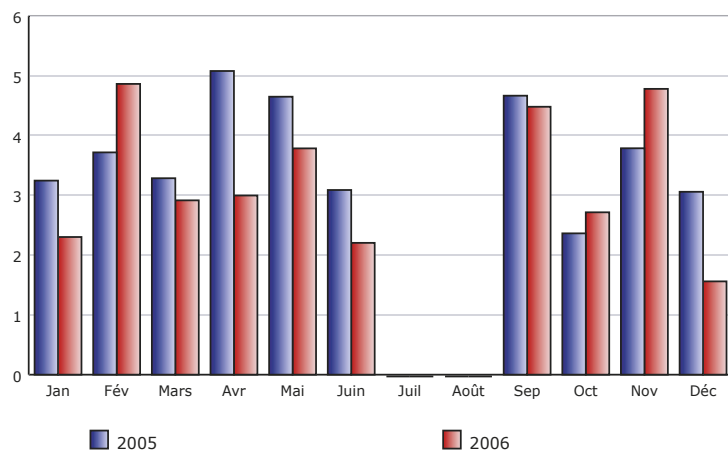
Pessac

207 places de stationnement payant de surface.

0,10 € pour une demie-heure, 0,90 € pour une heure, 1,80 € pour une heure et demi, 3,10 € pour deux heures.

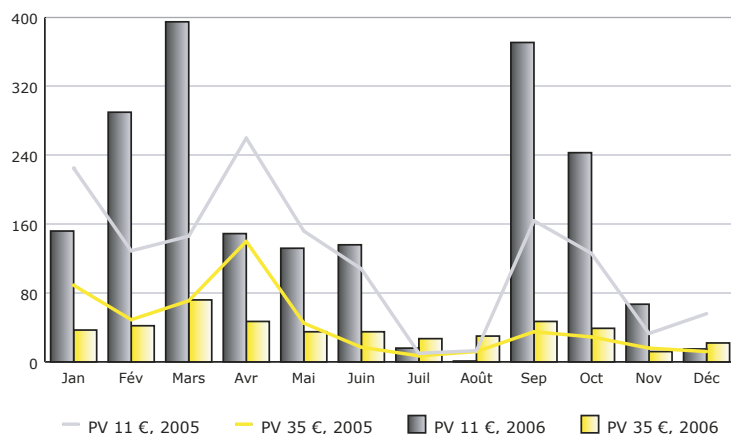
Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h

Recettes horodateurs (milliers d'euros TTC)



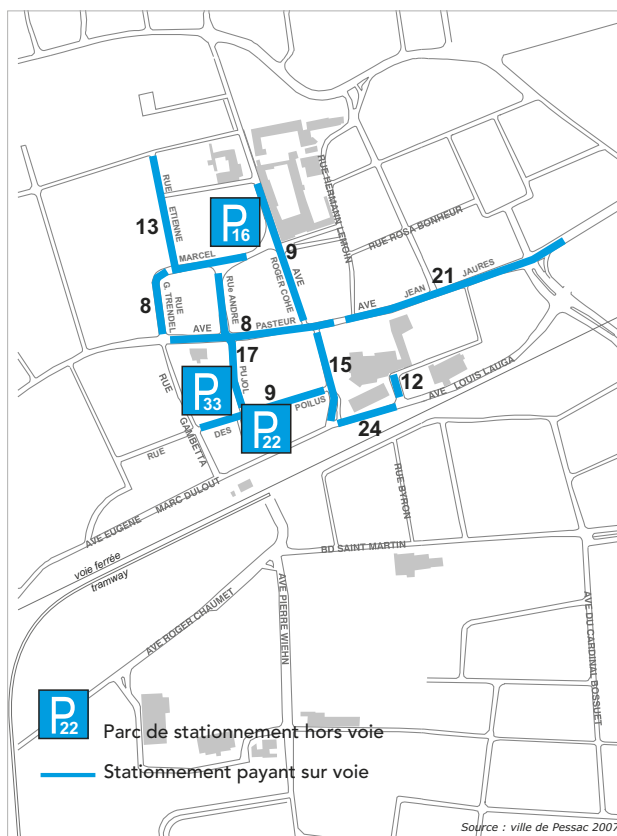
Recette totale	Evolution 2005/2006
2006 : 32 897 €	- 11,6 %
2005 : 37 233 €	
Recette / place / jour	
2006 : 0,57 €	sans objet
2005 : 0,83 €	
Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2006 : 0 h 51	sans objet
2005 : 0 h 57	

Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2005/2006
2006 : 1 991	+ 37,7 %
2005 : 1 446	
Nombre de P.V. à 35 €	
2006 : 469	- 14,1 %
2005 : 546	
Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2006 : 0,80	sans objet
2005 : 0,69	

Offre publique de stationnement payant de surface (207 places)

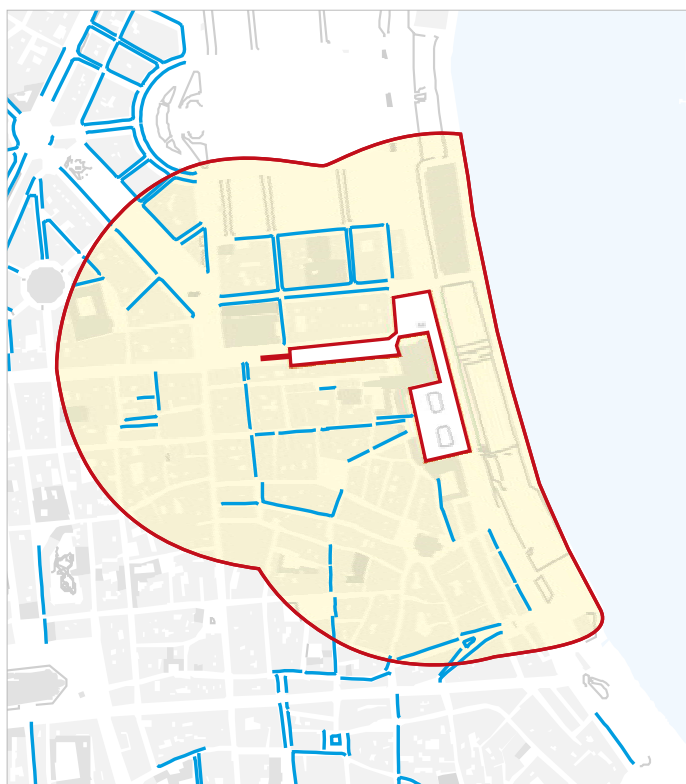
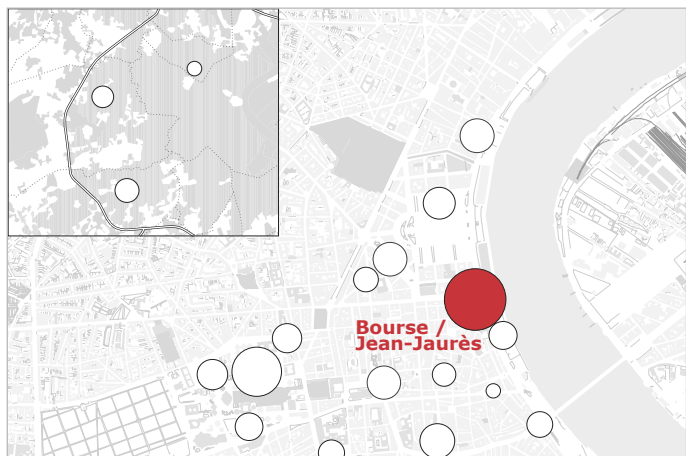


Synthèse

- Baisse significative des recettes horodateurs (- 11,6 %) proches du niveau de 2002.
- Evolution contrastée des données P.V. en 2006. Forte hausse pour les P.V. à 11 € (motif lié au paiement du stationnement), mais baisse des P.V. à 35 € (stationnement gênant) au plus bas depuis 2000.
- Mise à jour du nombre de places payantes en surface (207) après les modifications engendrées par le projet de la ZAC de Pessac-centre.



Bourse/Jean Jaurès



Bourse/Jean Jaurès

Adresse : place de la Bourse, place Jean Jaurès, Bordeaux

Exploitant : BP 3000

Capacité totale : 1 651 places toutes non réservées

Tarif horaire : 2,20 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 124,00 €
- Résident mensuel : 87,33 €

937 abonnés en moyenne dont 381 résidents
+ 162 abonnées dont + 44 résidents par rapport à 2005 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

Périmètre d'attractivité 300 m

Implantés place de la Bourse et place Jean Jaurès, en façade rive gauche de Garonne, ces deux parcs se situent au droit des axes de circulation les plus fréquentés et congestionnés de Bordeaux (hors rocade) ainsi que de la ligne C du tramway.

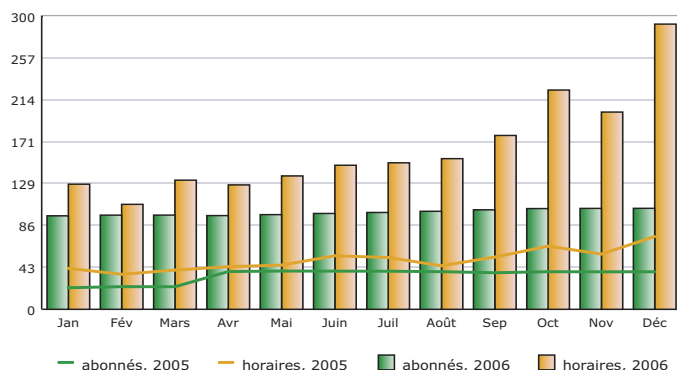
En limite du secteur sauvegardé, le stationnement, résidentiel ou non, y est contraint. Comme Salinières, ces parcs ont été construits pour restituer les places perdues dans le secteur avec l'implantation du tramway et la recomposition des quais de Garonne.



Parc public de stationnement payant

Bourse/Jean Jaurès

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)

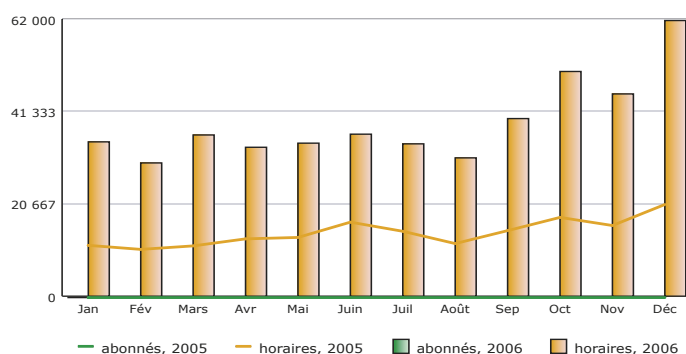


Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 3 199 859 €	+ 42,0 %
2005 : 2 253 928 €	
Recette usagers horaires	
2006 : 1 993 584 €	+ 54,8 %
2005 : 1 287 457 €	
Recette usagers abonnés	
2006 : 1 206 275 €	+ 24,8 %
2005 : 966 471 €	
Recette / place / jour	
2006 : 5,31 €	+ 42,0 %
2005 : 3,74 €	

Synthèse

- BP 3000 choisit à partir de 2006, de ne considérer les parcs de stationnement Bourse et Jean-Jaurès que comme une seule entité.
- Tarifs horaires et abonnés inchangés.
- Résultats toujours en forte progression, la fermeture du parc Saint-Pierre-les Quais (juillet 2006) ayant probablement eu un impact important sur les résultats du second semestre.
- Hausse de 20,9 % du nombre d'abonnés et de 13,1 % du nombre d'abonnés résidents en 2006.
- La hausse de la durée moyenne de stationnement des usagers horaires (+ 22 mn) à 1 h 59 justifie le décalage entre évolutions recettes usagers horaires (+ 54,8 %) et nombre d'entrées usagers horaires (+ 34,6 %), le tarif horaire étant inchangé en 2006.
- Bourse/Jean-Jaurès a un niveau intermédiaire de résultats parmi l'ensemble des parcs de stationnement de l'hypercentre bordelais.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur

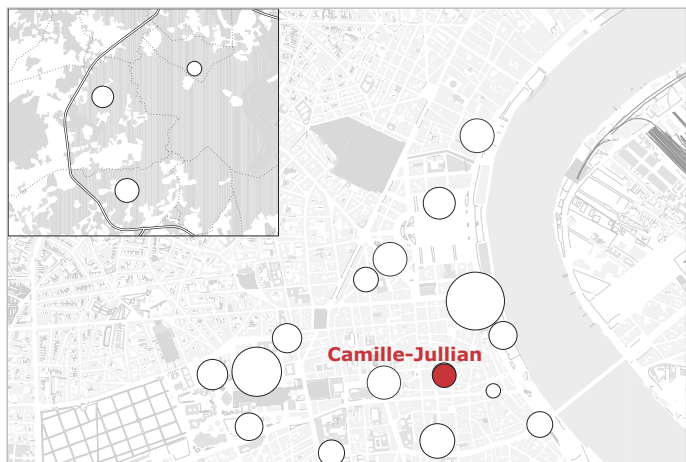


Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : NR	
2005 : NR	
Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 469 774	+ 34,6 %
2005 : 349 142	
Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : NR	
2005 : NR	



Parc public de stationnement payant

Camille-Jullian



Camille-Jullian

Adresse : rue du Pas Saint-Georges, Bordeaux

Exploitant : Vinci Park pour Central Parcs



Capacité totale : 344 places toutes non réservées

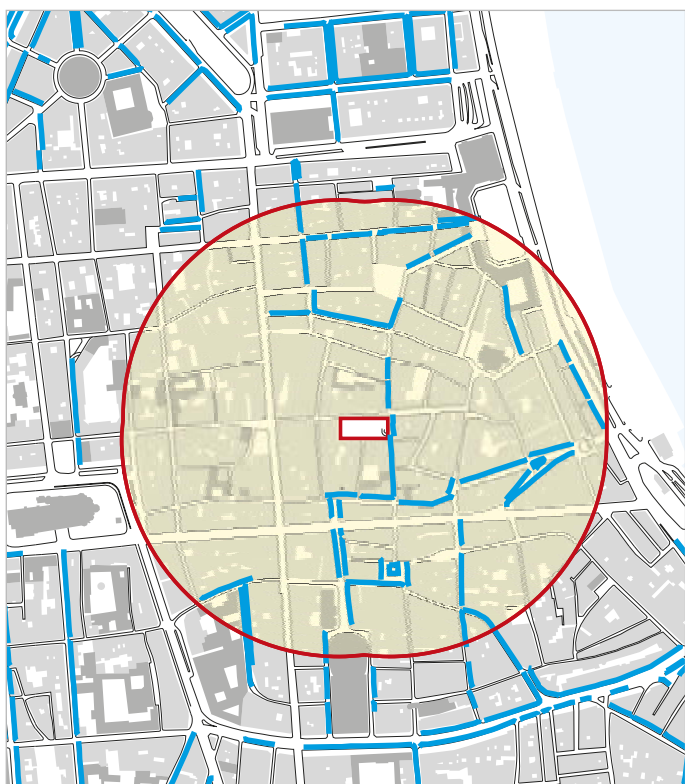
Tarif horaire : 2,00 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 115,00 €
- Résident mensuel : 100,00 €

393 abonnés en moyenne dont 14 résidents sur les trois derniers mois de l'année

- 4 abonnés par rapport à 2005 (pas de tarif résidents l'an passé)



Périmètre d'attractivité 300 m

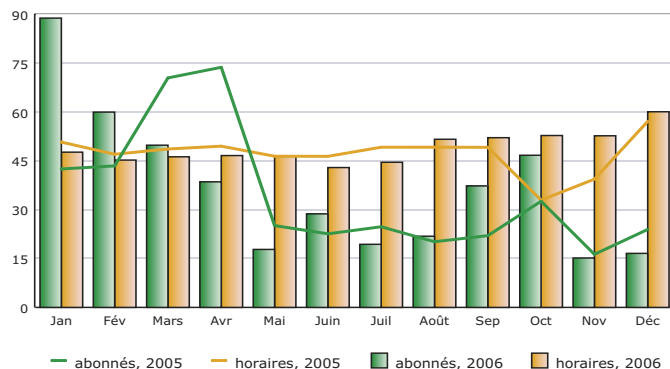
Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint, celui du secteur sauvegardé, mais attrayant vu la situation centrale du parc. Les résidents y stationnent très difficilement. La proximité de nombreux commerces et restaurants génère de nombreux visiteurs, à la fois en périodes diurnes et nocturnes.



Parc public de stationnement payant

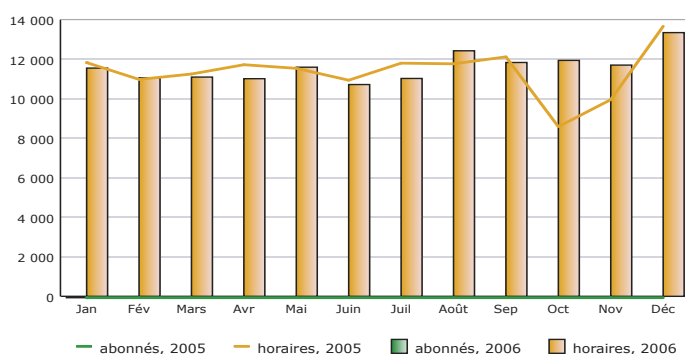
Camille-Jullian

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 1 039 551 €	+ 4,7 %
2005 : 992 337 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 592 895 €	+ 4,1 %
2005 : 570 048 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 446 656 €	+ 5,4 %
2005 : 422 288 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 8,28 €	+ 4,7 %
2005 : 7,90 €	

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : NR	
2005 : NR	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 140 135	+ 2,3 %
2005 : 136 965	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : NR	
2005 : NR	

Taux d'occupation par type d'utilisateur

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 70,0 %	0,0 %
2005 : 70,0 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 25,0 %	0,0 %
2005 : 25,0 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 75,0 %	0,0 %
2005 : 75,0 %	

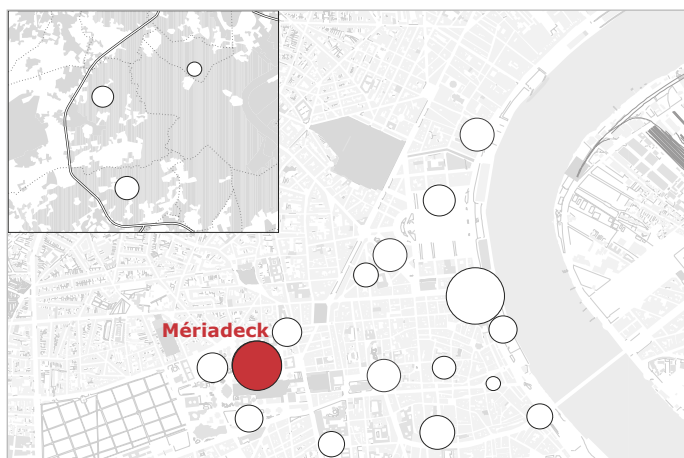
- Occupation non détaillée mensuellement mais données annuelles renseignées par l'exploitant.
- Taux d'occupation moyen élevé à **70 %**.
- Un profil de parc favorable aux abonnés qui représentent les ¾ de l'occupation.

Synthèse

- Hausse des tarifs abonnés et horaires intervenue le 1er septembre 2006 (dernière en juillet 2003) avec création de nouveaux tarifs permanents résidents (14 abonnés résidents de moyenne sur les trois derniers mois de 2006).
- Hausse équilibrée des recettes du près de 5 % s'expliquant essentiellement par la hausse des tarifs.
- Les résultats 2006 sont près de retrouver le niveau de ceux de 2004.
- Toutes les autres données sont inchangées ou stables par rapport à 2005.
- Le concessionnaire regrette l'absence d'un véritable jalonement à proximité du parc.



Centre commercial Mériadeck



Centre commercial Mériadeck

Adresse : rue Claude Bonnier, Bordeaux

Exploitant : Parcube



Capacité totale : 1 363 places toutes non réservées

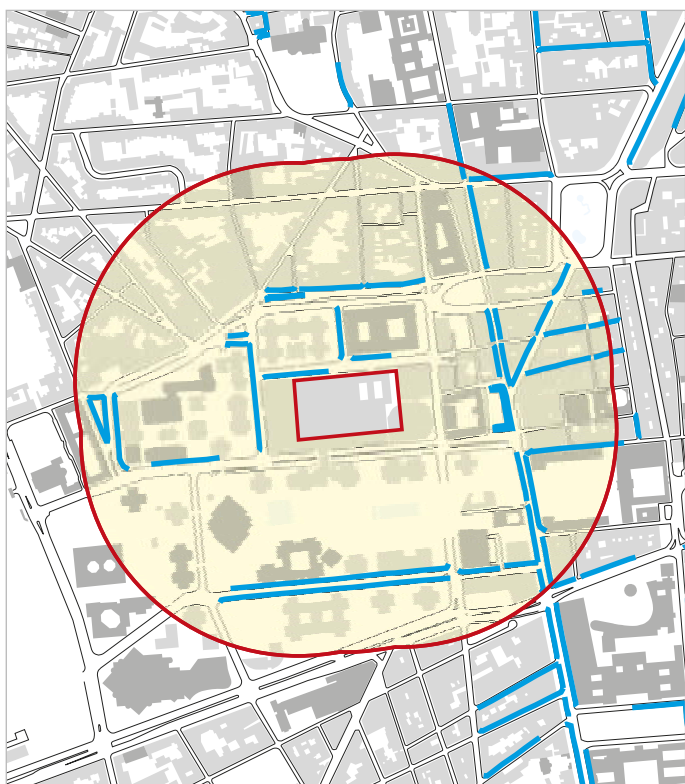
Tarif horaire : stationnement gratuit la 1^{re} heure et demi

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 93,20 €
- Résident mensuel : 48,50 €

283 abonnés en moyenne (aucun résident)

- 32 abonnés par rapport à 2005 (toujours aucun résident)



Périmètre d'attractivité 300 m

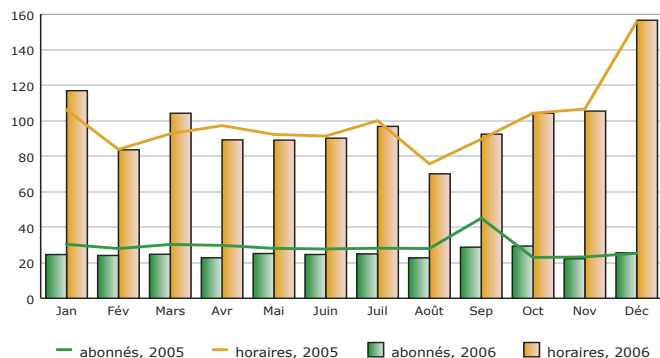
Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire caractérisé par une densité élevée d'emplois. Mais c'est le centre commercial de Mériadeck, directement accessible par le parc, qui a le plus grand impact sur le fonctionnement de celui-ci. La composante résidentielle est, elle, moins présente que dans le reste du tissu urbain. On notera la présence de deux autres parcs à moins de 300 m : Front du Médoc et 8 mai 45.



Parc public de stationnement payant

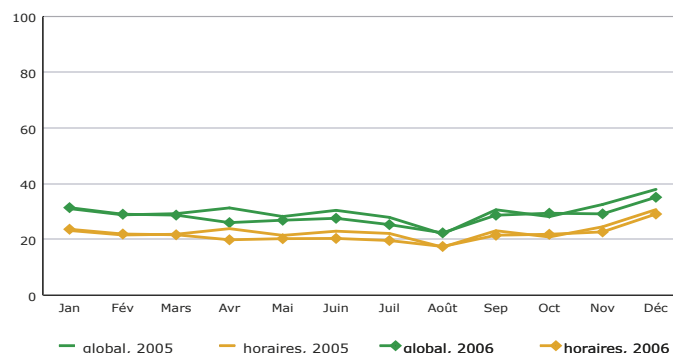
Centre commercial Mériadeck

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC) *



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 1 517 956 €	- 2,8 %
2005 : 1 561 876 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 1 208 363 €	+0,3 %
2005 : 1 204 994 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 309 593 €	-13,3 %
2005 : 356 882 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 3,05 €	- 2,8 %
2005 : 3,14 €	

Taux d'occupation par type d'utilisateur *

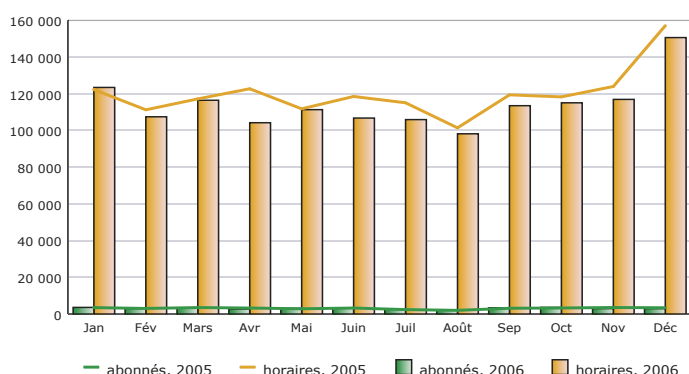


* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 28,8 %	- 1,5 %
2005 : 30,4 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 77,0 %	+ 0,2 %
2005 : 76,8 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 23,0 %	- 0,2 %
2005 : 23,2 %	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



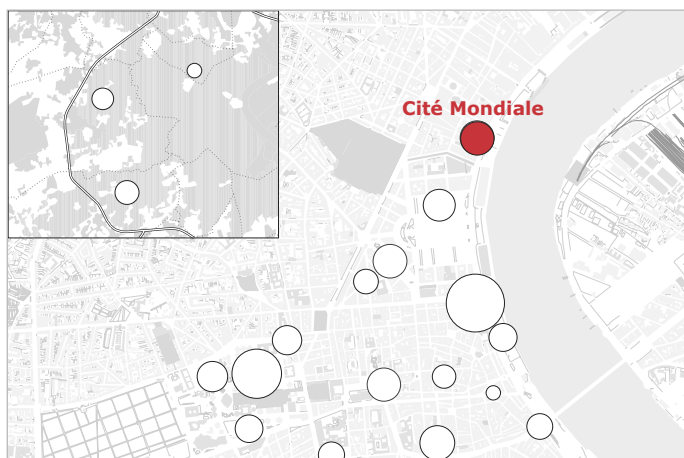
• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : 1 425 716	- 4,7 %
2005 : 1 495 554	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 1 379 606	- 4,8 %
2005 : 1 448 743	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : 46 110	- 1,5 %
2005 : 46 811	

Synthèse

- Résultats en légère baisse en 2006.
- Continuité de la baisse du nombre d'abonnés (- 32), ces derniers ayant diminué de plus de la moitié en 3 ans.
- Fréquentation usagers horaires en baisse (- 4,8 %). La durée moyenne de stationnement usagers horaires n'ayant pas bougé (1 h 55) et les recettes usagers horaires non plus (+ 0,3 %), il apparaît qu'en 2006, les usagers ayant stationné pendant la période de gratuité (1 h 30) ont été moins nombreux ou sont restés moins longtemps qu'en 2005, à l'inverse de ceux ayant payé.
- Baisse de la durée moyenne du stationnement des usagers abonnés : 17 h 11 (- 48 mn) par mouvement entrée/sortie par rapport à 2005.
- Logique baisse de l'occupation du parc (- 1,5 %) en regard de l'évolution des fréquentations et des durées moyennes de stationnement en 2006.



Cité mondiale



Cité mondiale

Adresse : quais des Chartrons, Bordeaux

Exploitant : Parcube



Capacité totale : 858 places dont 712 non réservées

Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Résident mensuel : 35,90 €

887 abonnés en moyenne dont 173 résidents

- 61 abonnés dont + 35 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

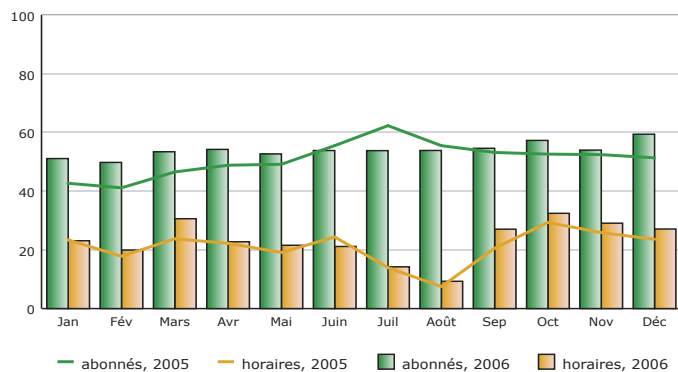
Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint, le quartier des Chartrons, dont le point central est ici la Cité Mondiale sous laquelle se situe le parc de stationnement.

Les résidents y stationnent très difficilement. Ce parc fonctionne essentiellement avec l'activité de la Cité Mondiale.



Cité mondiale

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)

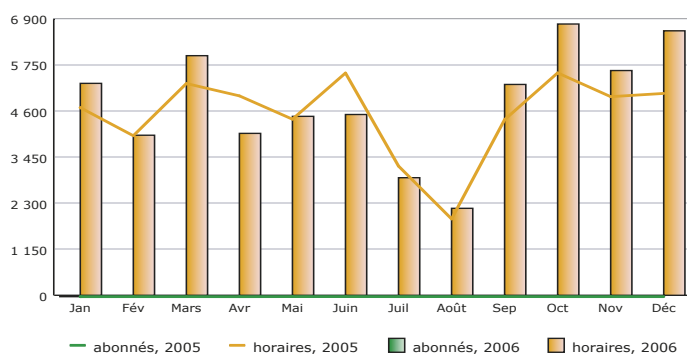


• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 938 136 €	+ 7,3 %
2005 : 874 573 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 284 304 €	+ 10,4 %
2005 : 257 481 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 653 833 €	+ 6,0 %
2005 : 617 092 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 3,61 €	+ 7,3 %
2005 : 3,37 €	

Synthèse

- Comme en 2005, le nombre d'abonnés est en baisse (- 61 soit -6,4 %) et contraste avec la hausse des recettes usagers abonnés (+ 6,0 %). Cette année-ci, la hausse des tarifs des abonnements observée (+ 6,4 à + 17,1 % selon les cas) semble corrélée ces résultats.
- Le nombre d'abonnés résidents progresse régulièrement depuis 2000 (+ 35 en 2006).
- Le nombre d'entrées usagers horaires est en hausse (+ 6,8 %) soit comme les recettes usagers horaires (+ 10,4 %). Les tarifs étant restés inchangés en 2006, cet écart peut refléter une hausse de la durée moyenne de stationnement de ce type d'utilisateurs.

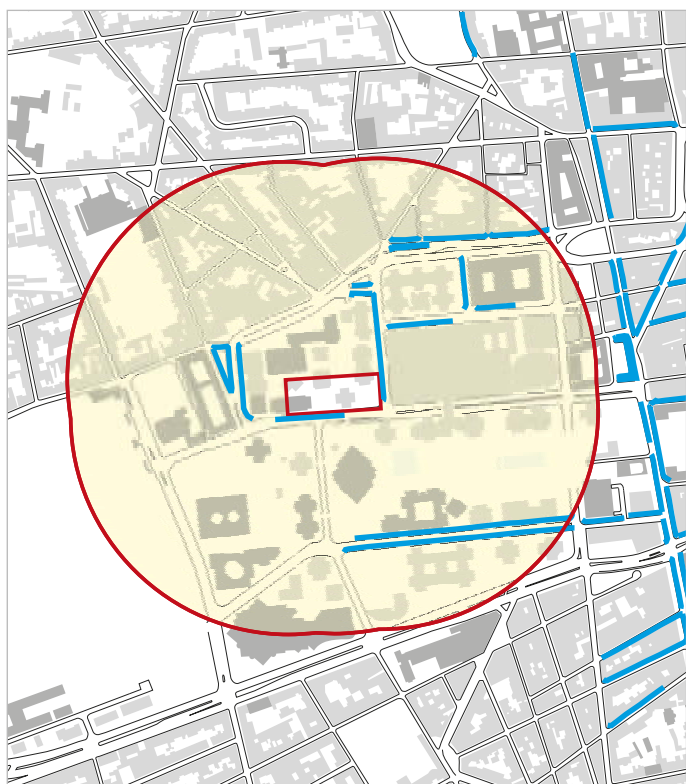
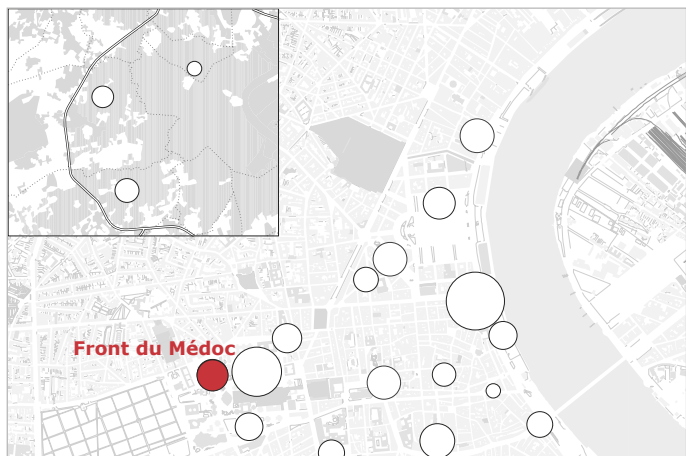
Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : incomplet	
2005 : incomplet	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 58 038	+ 6,8 %
2005 : 54 336	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : incomplet	
2005 : incomplet	



Front du Médoc



Front du médoc

Adresse : rue Roland Lateulade, Bordeaux

Exploitant : Parcube

Capacité totale : 1 144 places dont 573 non réservées

Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Résident mensuel : 35,90 €

921 abonnés en moyenne dont 80 résidents

- 70 abonnés dont + 13 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

Périmètre d'attractivité 300 m

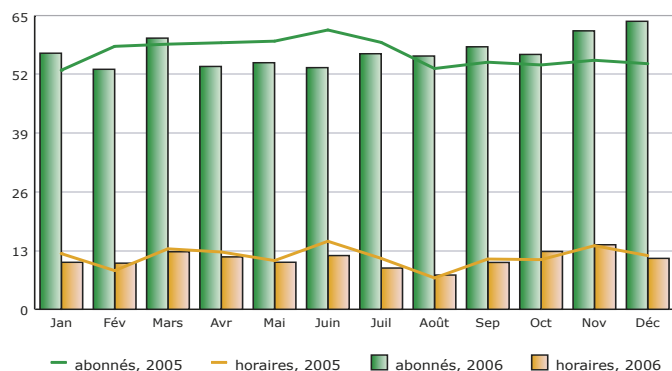
Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire, comme l'atteste la présence des hôtels centraux des collectivités territoriales (CUB, conseil général et conseil régional) et de la préfecture de Gironde. Les visiteurs à destination de ces équipements publics sont nombreux. La composante résidentielle du secteur est peu contrainte avec une offre assez large en parcs de stationnement publics ou privés.



Parc public de stationnement payant

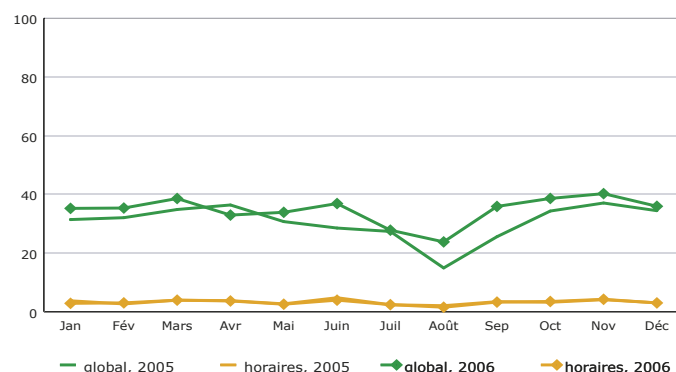
Front du Médoc

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale		Evolution 2005/2006
2006 : 824 703 €		- 0,3 %
2005 : 827 521 €		
• Recette usagers horaires		
2006 : 136 611 €		- 4,5 %
2005 : 142 988 €		
• Recette usagers abonnés		
2006 : 688 092 €		+ 0,5 %
2005 : 684 533 €		
• Recette / place / jour		
2006 : 3,94€		- 0,3 %
2005 : 3,96 €		

Taux d'occupation par type d'utilisateur



* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen		Evolution 2005/2006
2006 : 35,1 %		+ 4,0 %
2005 : 31,1 %		
• Part des usagers horaires		
2006 : 10,5 %		- 1,8 %
2005 : 12,3 %		
• Part des usagers abonnés		
2006 : 89,5 %		+ 1,8 %
2005 : 87,7 %		

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales		Evolution 2005/2006
2006 : 174 534		- 3,6 %
2005 : 181 044		
• Nombre d'entrées des usagers horaires		
2006 : 40 252		- 9,7 %
2005 : 44 573		
• Nombre d'entrées des usagers abonnés		
2006 : 134 282		- 1,6 %
2005 : 136 471		

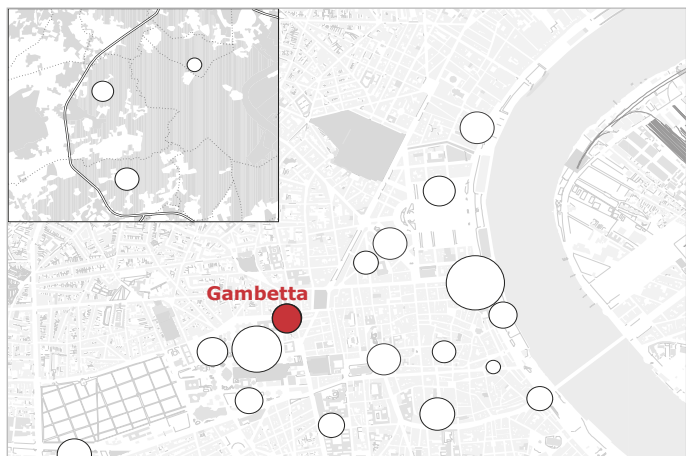
Synthèse

- Résultats hétérogènes en 2006. Recettes globale stable (- 0,3 %), fréquentation en baisse (- 3,6 %) et taux d'occupation en hausse (+ 4,0 %).
- Les durées moyennes de stationnement ainsi que la hausse des tarifs abonnés sont à l'origine de ces résultats contrastés.
- La hausse de la durée moyenne de stationnement usagers horaires (+ 16 mn à 4 h 35), à tarif horaire inchangé, justifie la moindre baisse des recettes usagers horaires (- 4,5 %) au regard de celle du nombre d'entrées (- 9,7 %).
- La hausse de la durée moyenne de stationnement usagers abonnés (+ 1 h 42 à 11 h 44), explique à la fois la hausse du taux d'occupation moyen (+ 4,0 %) et l'évolution de la part des abonnés dans cette occupation malgré la forte baisse du nombre d'abonnés (- 70 %).
- De même que pour le parc de stationnement Cité mondiale, la hausse des tarifs d'abonnements compense au niveau des recettes la perte d'abonnés, clientèle très majoritaire du parc.



Parc public de stationnement payant

Gambetta



Gambetta

Adresse : rue Edmond Michelet, Bordeaux

Exploitant : Parcube



Capacité totale : 515 places toutes non réservées

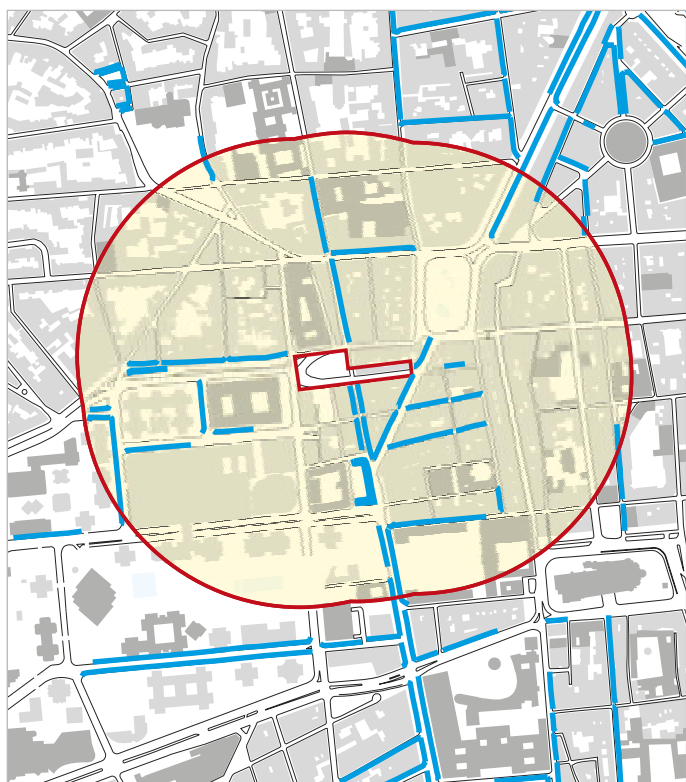
Tarif horaire : 1,80 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 93,20 €
- Résident mensuel : 48,50 €

549 abonnés en moyenne dont 139 résidents

- 4 abonnés dont - 7 résidents par rapport à 2005 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

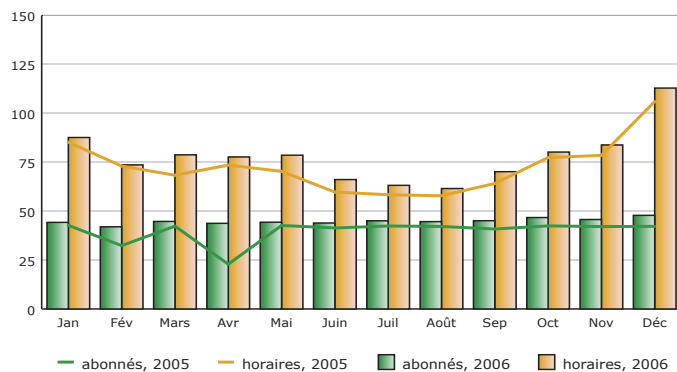
Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain contraint du point de vue du stationnement. Il se situe à proximité de nombreux commerces et habitations ainsi que d'équipements générateurs de déplacements (notamment la poste centrale).



Parc public de stationnement payant

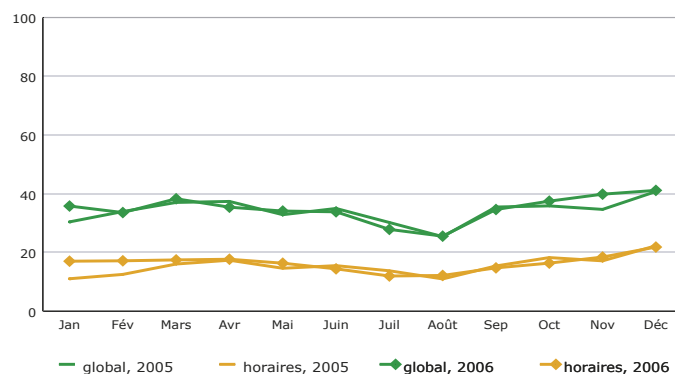
Gambetta

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 1 489 613 €	+ 9,0 %
2005 : 1 366 288 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 942 747 €	+ 7,0 %
2005 : 880 943 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 546 866 €	+ 12,7 %
2005 : 485 345 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 7,92 €	+ 9,0 %
2005 : 7,27 €	

Taux d'occupation par type d'utilisateur

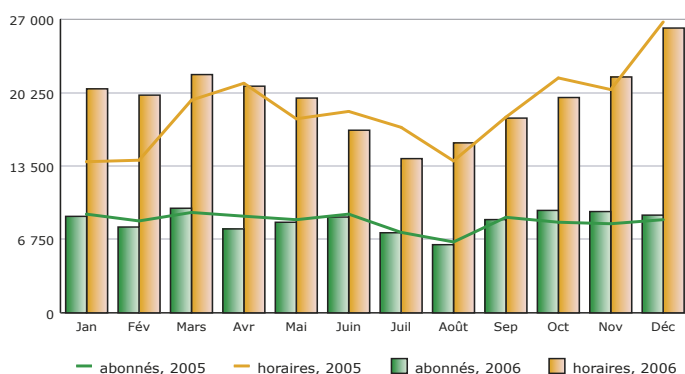


* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 35,3 %	+0,7 %
2005 : 34,6 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 47,6 %	+ 1,5 %
2005 : 46,1 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 52,4 %	- 1,5 %
2005 : 53,9 %	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : 339 685	+ 3,8 %
2005 : 327 160	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 236 907	+ 5,5 %
2005 : 224 470	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : 102 778	+ 0,1 %
2005 : 102 690	

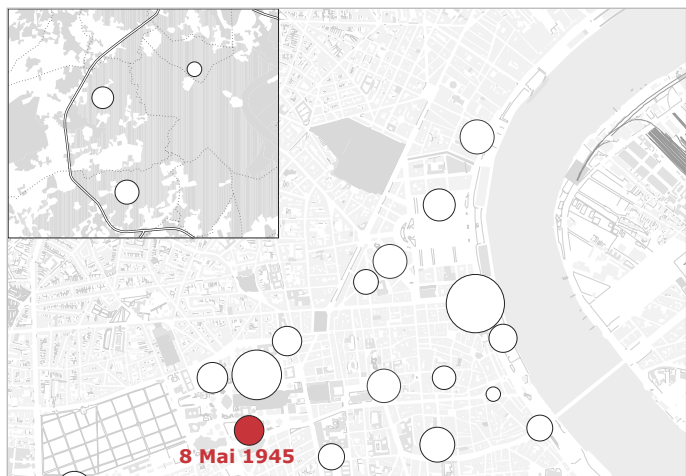
Synthèse

- Résultats globalement en hausse en 2006.
- Les hausses de recettes en 2006 ne se corrélaient pas avec la hausse moindre de la fréquentation, la très légère baisse du nombre d'abonnés de 1,3 % à 5,4 % et la baisse des durées moyennes de stationnement (- 20 mn à 3 h 12 pour les usagers horaires et - 4 mn à 8 h 07 pour les usagers abonnés).
- Le taux d'occupation moyen lui-même aurait dû être en baisse au regard des baisses sensibles des durées moyennes de stationnement.
- La meilleure lisibilité de la rampe d'accès a eu probablement plus d'impact sur les résultats 2006 que la fermeture du parc de stationnement Ilot Bonnac (février 2005).



Parc public de stationnement payant

8 Mai 1945



8 Mai 1945

Adresse : rue Jean Fleuret, Bordeaux

Exploitant : Parcub



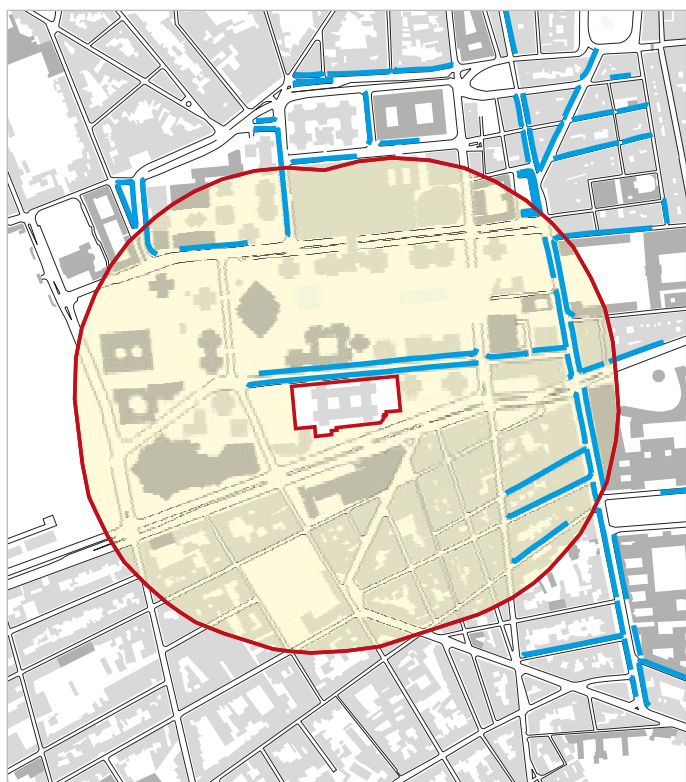
Capacité totale : 726 places dont 466 non réservées

Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Résident mensuel : 35,90 €

879 abonnés en moyenne dont 40 résidents
+ 13 abonnés dont + 22 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire comme l'atteste la présence des hôtels centraux des collectivités territoriales (CUB, conseil général et conseil régional) et de la préfecture de Gironde. Les visiteurs à destination de ces équipements publics sont nombreux. La composante résidentielle contrainte en ce qui concerne le stationnement est moindre, isolée au sud du périmètre.

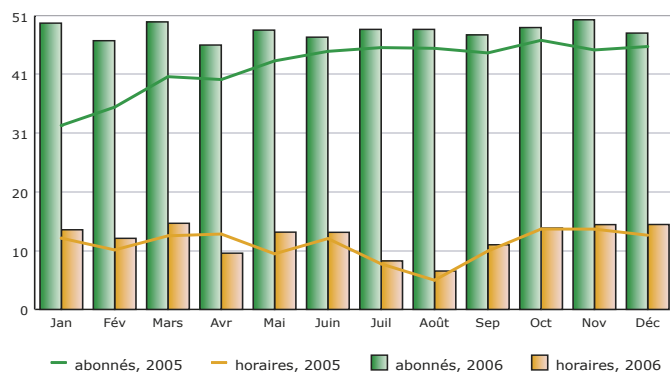
À noter, la clientèle issue des hôtels situés cours du Maréchal Juin, notamment le Novotel qui dispose d'un contrat longue durée.



Parc public de stationnement payant

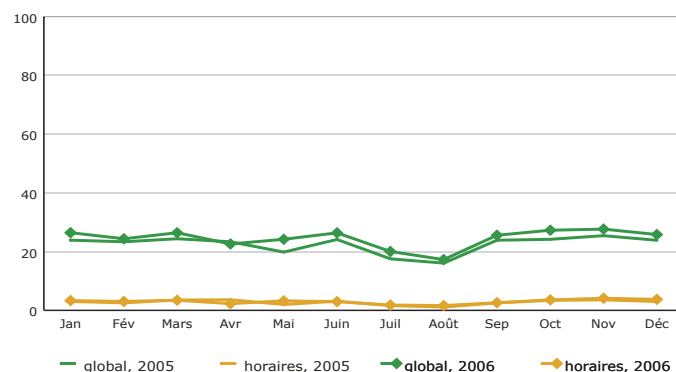
8 Mai 1945

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 734 003 €	+ 13,1 %
2005 : 648 811 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 150 709 €	+ 9,6 %
2005 : 197 503 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 583 294 €	+ 14,1 %
2005 : 511 308 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 4,32 €	+ 13,1 %
2005 : 3,81 €	

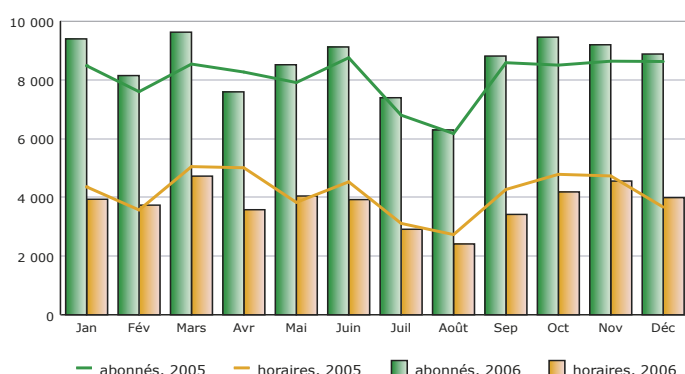
Taux d'occupation par type d'utilisateur



* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 25,0 %	+ 2,0 %
2005 : 23,0 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 13,9 %	- 0,3 %
2005 : 14,2 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 86,1 %	+ 0,3 %
2005 : 85,8 %	

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : 149 024	+ 0,9 %
2005 : 147 678	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 46 006	- 8,4 %
2005 : 50 218	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : 103 018	+ 5,7 %
2005 : 97 460	

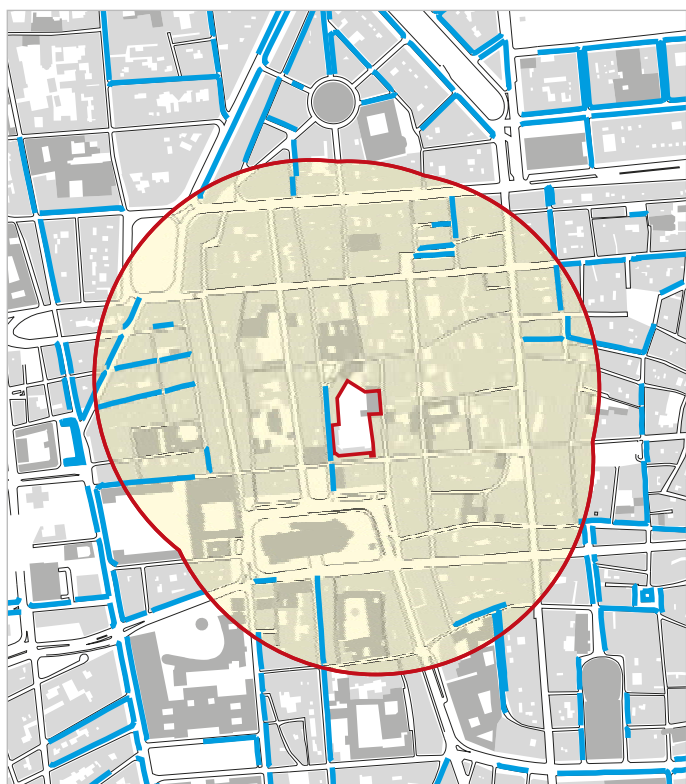
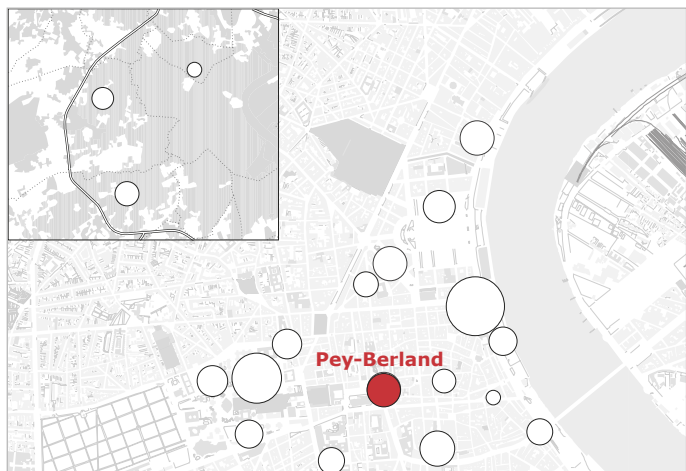
Synthèse

- Résultats globalement en hausse en 2006.
- La durée moyenne de stationnement usagers horaires en hausse justifie l'évolution, elle-même à la hausse, des recettes. Comparativement à l'évolution du nombre d'entrées (- 8,4 % pour les usagers horaires), il apparaît logique que la hausse de la durée moyenne de stationnement usagers horaires (+ 26 mn à 3 h 05) provoque, à tarif inchangé, une hausse sensible de recettes (+ 9,6 %).
- La hausse des recettes usagers abonnés (+ 14,1 %) se justifie à la fois par la hausse du nombre d'abonnés (+ 13 soit + 1,5 %) et celle des tarifs d'abonnement (+ 6,4 % à 17,1 % selon les formules).
- Le nombre d'entrées totales varie peu depuis 2003. En revanche, celui des usagers horaires (en baisse de 8,4 % en 2006) retrouve son niveau de 2003.



Parc public de stationnement payant

Pey-Berland



Pey-Berland

Adresse : place Pey-Berland, Bordeaux

Exploitant : Parcube

Capacité totale : 1 099 places dont 688 non réservées

Tarif horaire : 1,80 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 93,20 €
- Résident mensuel : 48,50 €

627 abonnés en moyenne dont 223 résidents
+ 69 abonnés dont + 28 résidents par rapport à 2005 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

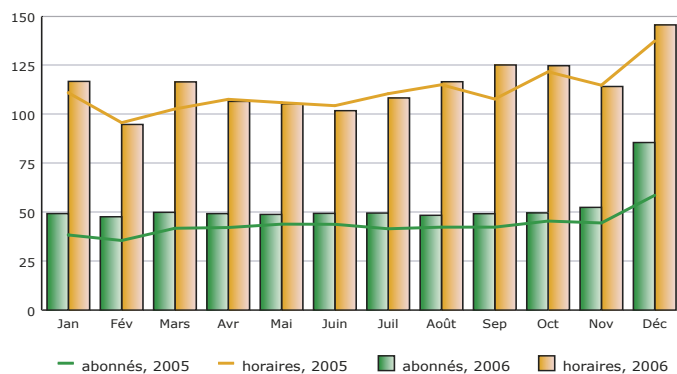
Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint mais attrayant vu la situation centrale du parc. Les résidents y stationnent très difficilement en surface. La proximité du centre commercial Saint-Christoly (et autres commerces) comme celle du secteur sauvegardé génère de nombreux visiteurs tout comme les équipements publics (hôtel de ville, musées, écoles...) qui induisent aussi des emplois.



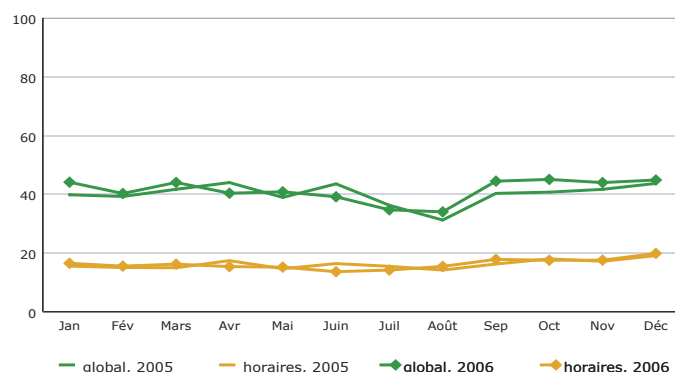
Pey-Berland

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 2 024 351 €	+ 8,0 %
2005 : 1 385 973 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 1 385 973 €	+ 3,1 %
2005 : 1 344 011 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 638 378 €	+ 20,6 %
2005 : 529 523 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 8,06 €	+ 8,0 %
2005 : 7,46 €	

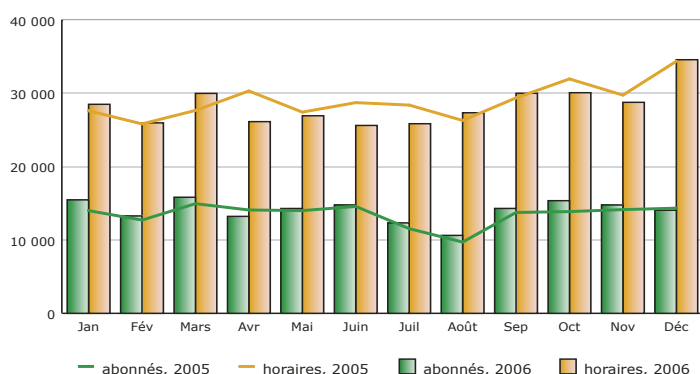
Taux d'occupation par type d'utilisateur



* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 41,8 %	+ 1,2 %
2005 : 40,6 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 40,1 %	- 1,1 %
2005 : 41,2 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 59,9 %	+ 1,1 %
2005 : 58,8 %	

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : 512 456	- 0,3 %
2005 : 513 813	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 341 878	- 2,3 %
2005 : 349 832	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : 170 578	+ 4,0 %
2005 : 163 981	

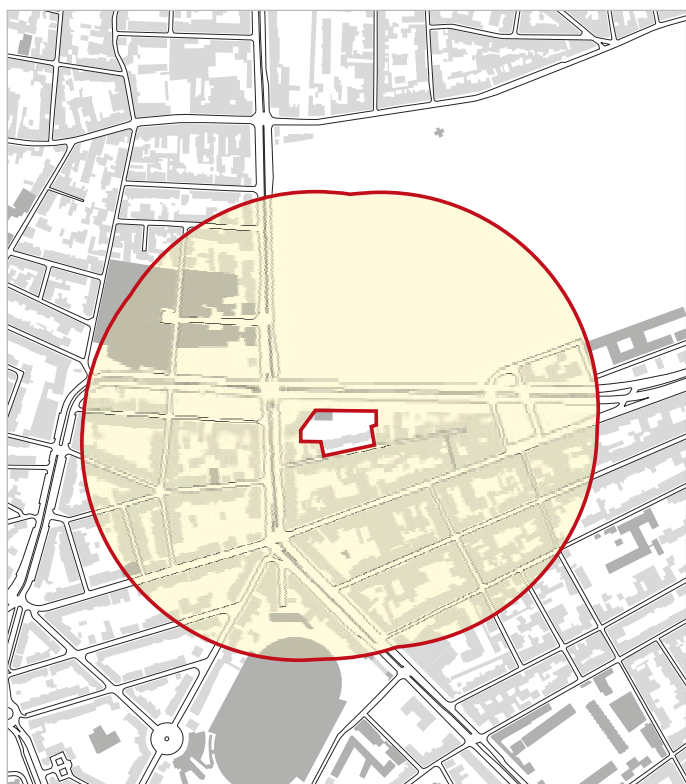
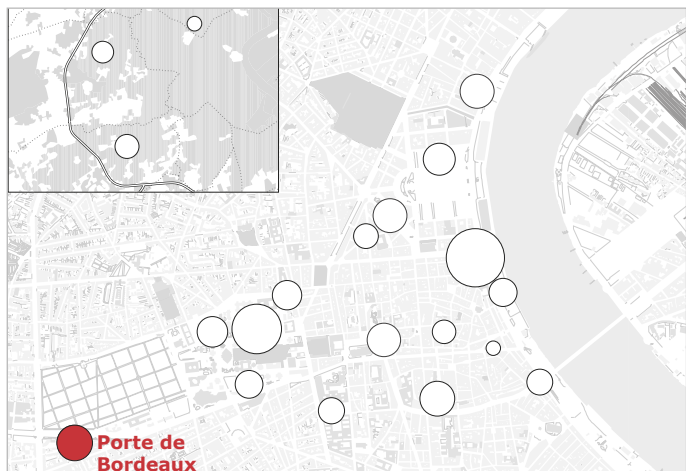
Synthèse

- A l'exception des recettes, les résultats 2006 sont dans l'ensemble stables. Ce parc de stationnement peine à attirer de nouveaux usagers. La configuration du site et notamment de ses accès et des espaces publics réaménagés semblent le confiner à la recherche d'abonnés potentiels.
- Pey-Berland atteint le nombre d'abonnés le plus élevé qu'il ait connu depuis 2000 avec une progression de 69 abonnés par rapport à 2005 et un total de 627.
- Cette forte hausse d'abonnés est à l'origine, à elle seule, de celle des recettes globales (+ 8,0 %) associée à l'augmentation des tarifs d'abonnements (+ 1,3 % à 5,4 %).
- Fréquentation totale stable. Le nombre d'entrées usagers horaires est en baisse (- 2,3 %) tandis que celui des usagers abonnés est en hausse (+ 4,0 %).
- Durées moyennes de stationnement en hausse de 5 mn chacune : 2 h 58 pour les usagers horaires et 8 h 52 pour les usagers abonnés. Cela suffit à rendre les recettes usagers horaires positives (+ 3,1 %).
- Les faibles hausses de durées moyennes du stationnement associées aux évolutions du nombre d'entrées engendrent une légère augmentation (+ 1,2 %) du taux d'occupation moyen.



Parc public de stationnement payant

Porte de Bordeaux



Porte de Bordeaux

Adresse : rue du Général de Larminat, Bordeaux

Exploitant : Parcube

Capacité totale : 725 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Résident mensuel : 35,90 €

355 abonnés en moyenne dont 25 résidents

- 22 abonnés dont + 1 résident par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc présente la particularité d'être le parc public de stationnement bordelais le plus éloigné du centre ville : il se situe en bordure de la ceinture des boulevards, à proximité de la barrière d'Ornano.

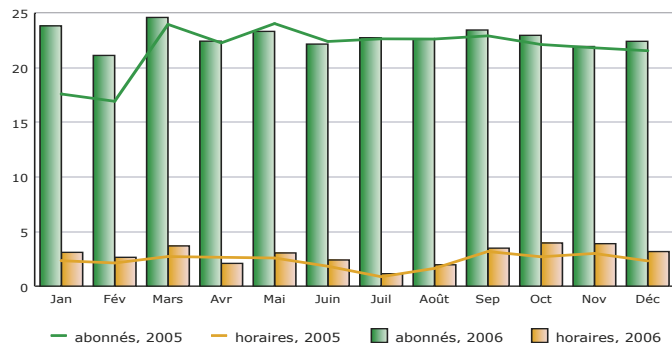
Le tissu urbain environnant est marqué par l'emprise du cimetière de la Chartreuse, la simple présence de la chambre des métiers et un tissu résidentiel en retrait du parc.



Parc public de stationnement payant

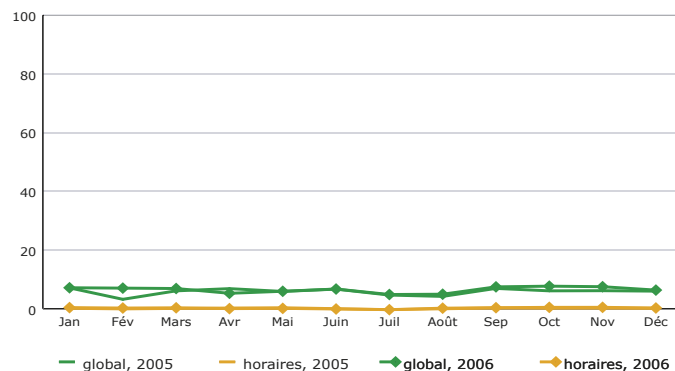
Porte de Bordeaux

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



Recette globale		Evolution 2005/2006
2006 : 311 014 €		+ 6,6 %
2005 : 291 637 €		
Recette usagers horaires		
2006 : 36 025 €		+ 22,7 %
2005 : 29 357 €		
Recette usagers abonnés		
2006 : 274 959 €		+ 4,8 %
2005 : 262 280 €		
Recette / place / jour		
2006 : 1,18 €		+ 6,6 %
2005 : 1,10 €		

Taux d'occupation par type d'utilisateur

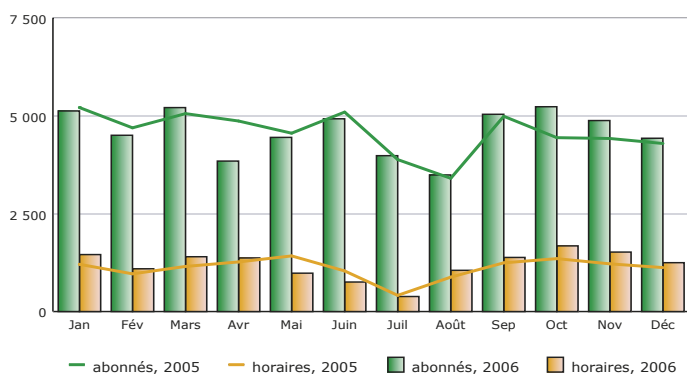


* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

Taux d'occupation moyen		Evolution 2005/2006
2006 : 7,0 %		+ 0,7 %
2005 : 6,3 %		
Part des usagers horaires		
2006 : 10,2 %		+ 0,5 %
2005 : 9,7 %		
Part des usagers abonnés		
2006 : 89,8 %		- 0,5 %
2005 : 90,3 %		

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales		Evolution 2005/2006
2006 : 70 315		+ 1,8 %
2005 : 69 082		
Nombre d'entrées des usagers horaires		
2006 : 14 769		+ 7,6 %
2005 : 13 730		
Nombre d'entrées des usagers abonnés		
2006 : 55 546		+ 0,4 %
2005 : 55 352		

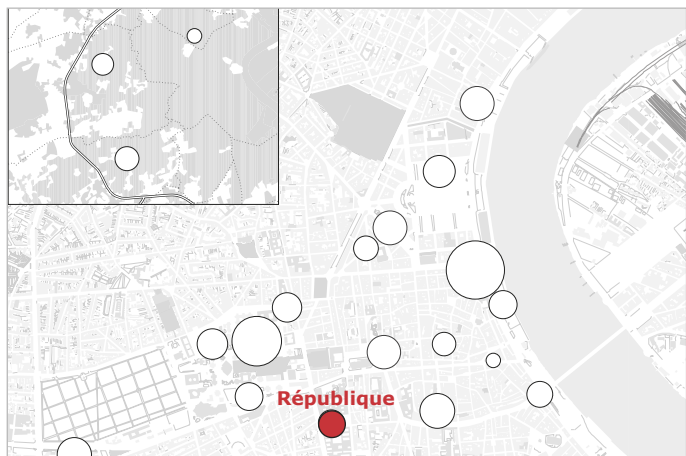
Synthèse

- Ecart entre la forte hausse des recettes usagers horaires (+ 22,7 %) et la hausse moindre du nombre d'entrées usagers horaires (+ 7,6 %), à tarif 2006 inchangés.
- La durée moyenne de stationnement usagers horaires en hausse de seulement 13 mn à 3h03 n'infirmes pas ce constat.
- Malgré la perte d'abonnés en 2006 (- 22), la hausse des recettes usagers abonnés (+ 4,8 %) se justifie par celle des tarifs abonnés (+ 6,4 % à + 17,1 % selon la formule).
- Durée moyenne de stationnement usagers abonnés en hausse de 36 mn à 7 h 10.



Parc public de stationnement payant

République



République

Adresse : place de la République, Bordeaux

Exploitant : Parcub



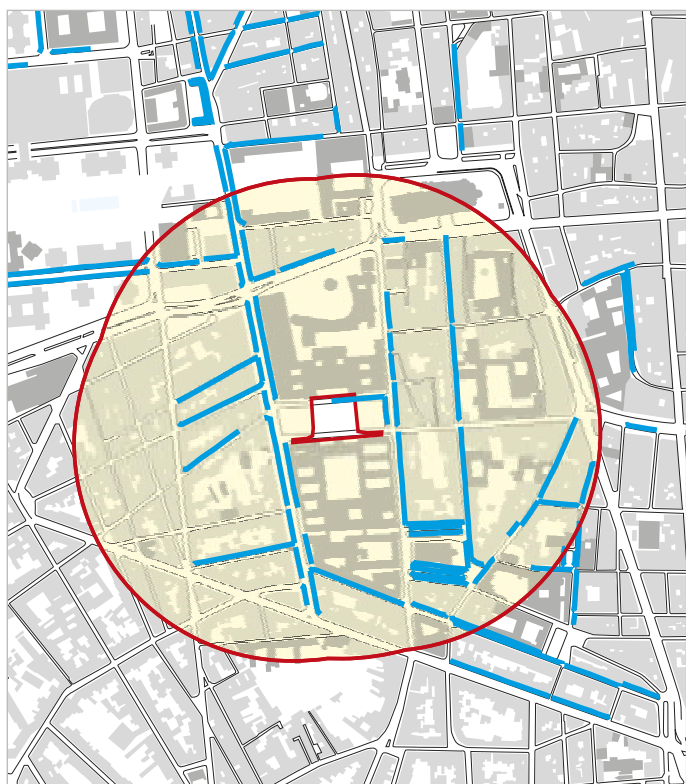
Capacité totale : 421 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,80 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 93,20 €
- Résident mensuel : 48,50 €

594 abonnés en moyenne dont 111 résidents
+ 57 abonnés dont + 19 résidents par rapport à 2005 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

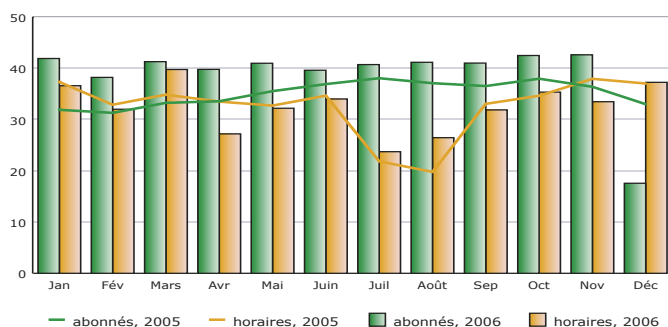
Le parc est situé dans un quartier où le tissu urbain est de composante assez diverse : des habitations assez anciennes et des équipements publics tels que l'hôpital Saint-André, le palais de Justice et l'école de la magistrature. Les visiteurs à destination de ces équipements sont nombreux tout comme le nombre d'employés. La composante résidentielle fait de ce secteur un quartier assez contraint en matière de stationnement.



Parc public de stationnement payant

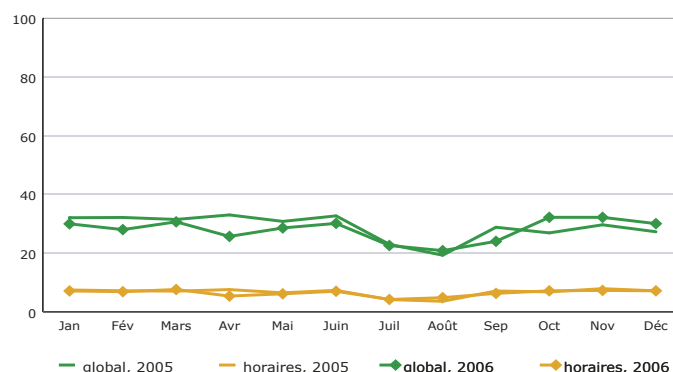
République

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale		Evolution 2005/2006
2006 : 862 656 €		+ 5,6 %
2005 : 817 111 €		
• Recette usagers horaires		
2006 : 392 619 €		- 0,1 %
2005 : 392 988 €		
• Recette usagers abonnés		
2006 : 470 036 €		+ 10,8 %
2005 : 424 183 €		
• Recette / place / jour		
2006 : 5,61 €		+ 5,6 %
2005 : 5,32 €		

Taux d'occupation par type d'utilisateur



* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen		Evolution 2005/2006
2006 : 28,4 %		- 1,0 %
2005 : 29,4 %		
• Part des usagers horaires		
2006 : 24,4 %		0,0 %
2005 : 24,4 %		
• Part des usagers abonnés		
2006 : 75,6 %		0,0 %
2005 : 75,6 %		

Calculées à partir des durées de stationnement cumulées.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales		Evolution 2005/2006
2006 : 184 521		- 2,3 %
2005 : 188 889		
• Nombre d'entrées des usagers horaires		
2006 : 90 323		- 3,7 %
2005 : 93 754		
• Nombre d'entrées des usagers abonnés		
2006 : 94 198		- 1,0 %
2005 : 95 135		

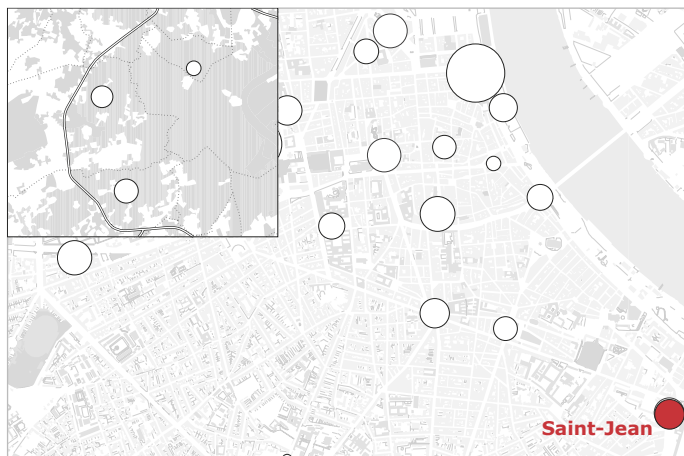
Synthèse

- Résultats légèrement en baisse à l'exception des recettes usagers abonnés (+ 10,8 %).
- Pour la troisième année consécutive, le parc de stationnement est en perte de fréquentation (- 2,3 %). La proximité des lignes tramway A et B peut-elle expliquer cette tendance ?
- La durée moyenne de stationnement usagers horaires est stable (+ 1 mn à 2h50). Associée à la perte de fréquentation usagers horaires (- 3,7 %), elle ne peut expliquer la stabilité des recettes associées (- 0,1 %) que par un accroissement de l'écart-type de la durée moyenne de stationnement usagers horaires ayant entraîné un basculement du ticket payé au tarif de l'heure suivante.
- Hausse des recettes usagers abonnés justifiée par l'accroissement du nombre d'abonnés (+ 57) et la hausse tarifaire de 1,3 % à 5,4 %.
- Au regard de la baisse de durée moyenne de stationnement usagers abonnés (- 12 mn à 8h25) et des données de fréquentation enregistrées, la baisse de (- 1,0 %) du taux d'occupation moyen aurait plutôt dû être de l'ordre de 3 %.
- Le comportement des usagers abonnés et particulièrement leurs mouvements quotidiens, sera à suivre dans le futur.



Parc public de stationnement payant

Saint-Jean



Saint-Jean

Adresse : rue Saint-Vincent-de-Paul, Bordeaux

Exploitant : Parcube



Capacité totale : 512 places toutes non réservées

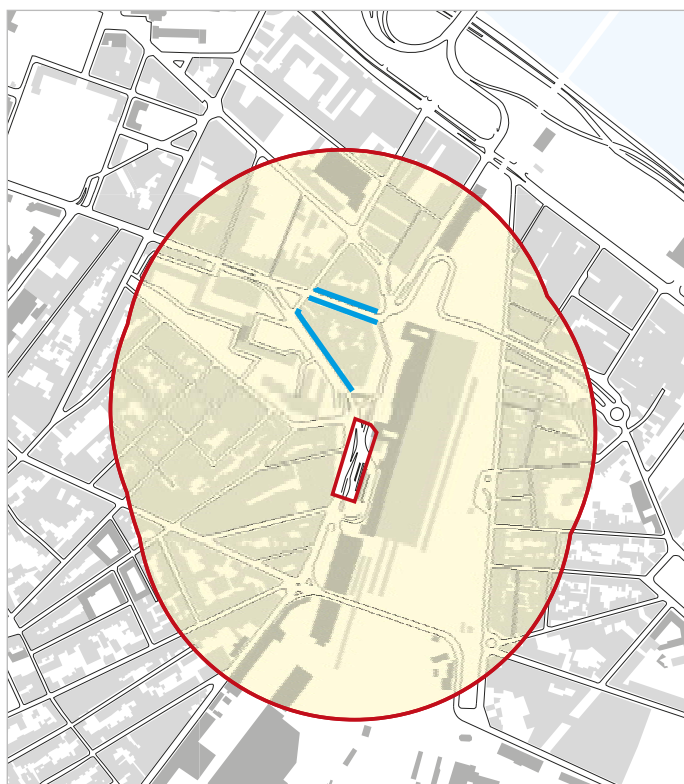
Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Aucun tarif résident

200 abonnés en moyenne

- 22 abonnés par rapport à 2005



Périmètre d'attractivité 300 m

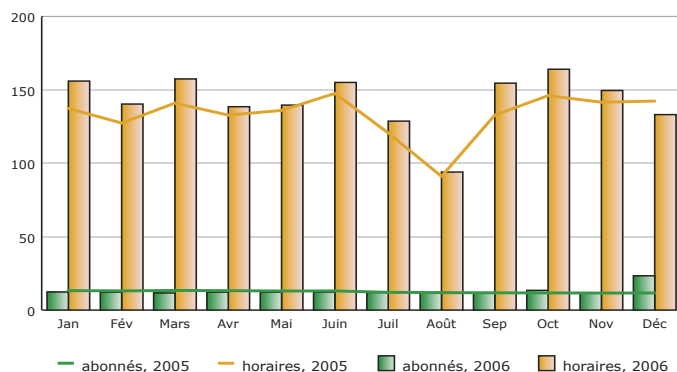
Le parc est situé sur le parvis de la gare Saint-Jean et répond à la demande en stationnement destinée à cet équipement : il peut accessoirement être utilisé par les résidents du secteur (assez peu contraints en matière de stationnement) et par des visiteurs à motifs différents.



Parc public de stationnement payant

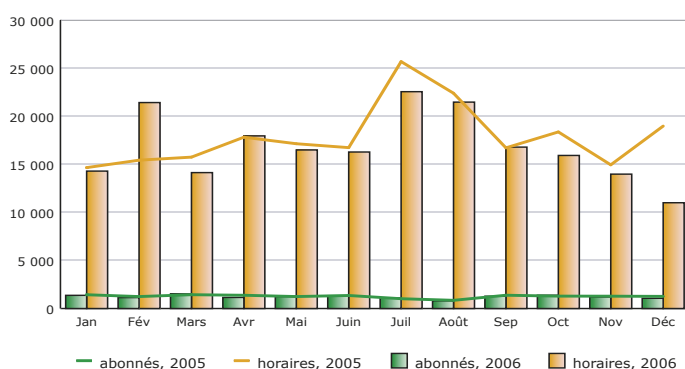
Saint-Jean

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



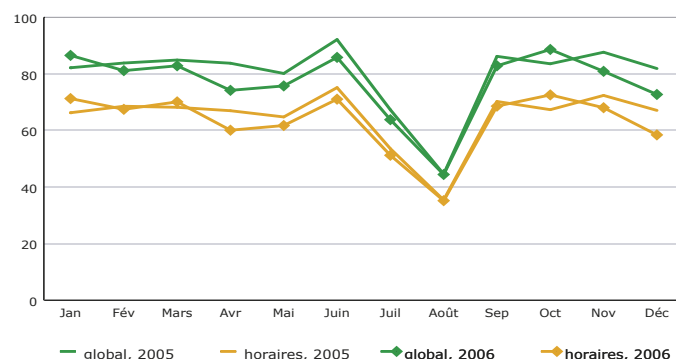
• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 1 892 171 €	+ 6,9 %
2005 : 1 770 246 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 1 722 973 €	+ 7,1 %
2005 : 1 608 591 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 169 198 €	+ 4,7 %
2005 : 161 655 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 10,13 €	+ 6,9 %
2005 : 9,47 €	

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : 220 552	- 5,5 %
2005 : 233 469	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 204 167	- 5,7 %
2005 : 216 475	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : 16 385	- 3,6 %
2005 : 16 994	

Taux d'occupation par type d'utilisateur



* L'écart entre les courbes vertes et oranges correspond au taux d'occupation des usagers abonnés.

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2005/2006
2006 : 77,1 %	- 3,2 %
2005 : 80,3 %	
• Part des usagers horaires	
2006 : 82,3 %	+ 1,2 %
2005 : 81,1 %	
• Part des usagers abonnés	
2006 : 17,7 %	- 1,2 %
2005 : 18,9 %	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.

Synthèse

- A l'exception des recettes, les résultats sont en baisse en 2006 pour la première fois depuis trois ans.
- La revalorisation des tarifs horaires et abonnés est la première explication à la hausse des recettes.
- Pour un parc où les durées moyennes de stationnement sont particulièrement élevées, le tarif horaire a été révisé ainsi :
 - jusqu'à 12 h de stationnement : même tarif (1,40 €/heure),
 - jusqu'à 24 h de stationnement : + 1 € à 19 €,
 - pour toute tranche de 24 h au delà des 24 premières heures : ajout de 8 € supplémentaires (+ 2 € par rapport à 2005).
- Au regard des évolutions tarifaires, de la simple progression de la durée moyenne de stationnement usagers horaires (+ 27 mn à 13h56) et de la baisse du nombre d'entrées usagers horaires (- 5,7 % en 2006), il n'y a pas d'explication à la hausse des recettes usagers horaires (+ 7,1 %).
- Perte globale de fréquentation, aussi bien horaire (- 5,7 %) qu'abonnés (- 3,6 %).
- Baisse du nombre d'abonnés (- 22 soit - 9,9 %) qui associée aux baisses de fréquentation et de durée moyenne de stationnement usagers abonnés (- 2 h 40 à 37h22) engendre une légère baisse du taux d'occupation moyen (- 3,2 % à 77,1 %).
- 2006 apparaît comme la première année où l'impact des travaux du tramway (seconde phase) semble se faire sentir.



Salinières



Salinières

Adresse : quai des Salinières, Bordeaux

Exploitant : BP 3000



Capacité totale : 424 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,80 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 82,70 €
- Résident mensuel : 61,00 €

260 abonnés en moyenne dont 222 résidents
+ 7 abonnés dont - 7 résidents par rapport à 2005 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

Ce parc se situe au pied de la place Bir-Hakeim, en façade rive gauche de Garonne.

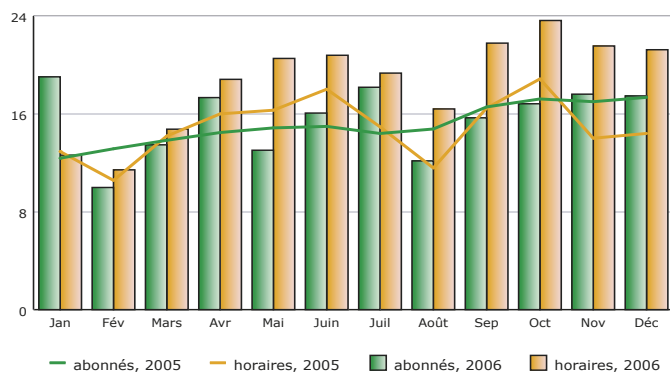
Il est en prise directe avec le quartier Saint-Michel (situé dans le secteur sauvegardé de Bordeaux) et l'axe de circulation des quais, le plus fréquenté de Bordeaux (hors rocade). Le stationnement des résidents y est stratégique car très contraint et déficitaire.

Comme les deux autres parcs BP 3000, il restitue les places perdues lors de l'implantation du tramway et de la recomposition des quais de Garonne.



Salinières

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)

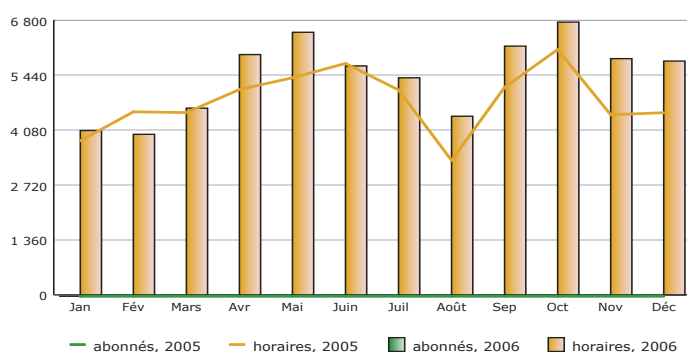


• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 412 618 €	+ 13,9 %
2005 : 362 126 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 224 344 €	+ 24,8 %
2005 : 179 709 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 188 273 €	+ 3,2 %
2005 : 182 418 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 2,67 €	+ 13,9 %
2005 : 2,34 €	

Synthèse

- Tarifs horaires et abonnés inchangés.
- Malgré leur ralentissement, les résultats sont toujours à la hausse.
- Hausse du nombre d'abonnés (+ 7) qui confirme celle des recettes usagers abonnés (+ 3,2 %) à tarif d'abonnements inchangés.
- Les statistiques abonnés résidents sont en baisse en 2006, à l'inverse des objectifs visés par le PDU.
- Hausse significative du nombre d'entrées usagers horaires (+ 12,9 %) qui confrontée à celle des recettes usagers horaires (+ 24,8 %) semble indiquer une évolution des durées moyennes de stationnement de cette catégorie d'usagers.
- BP 3000 souligne que l'activité du parc est encore significativement pénalisée par le stationnement sauvage aux abords des Quais et autour de la basilique Saint-Michel.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur

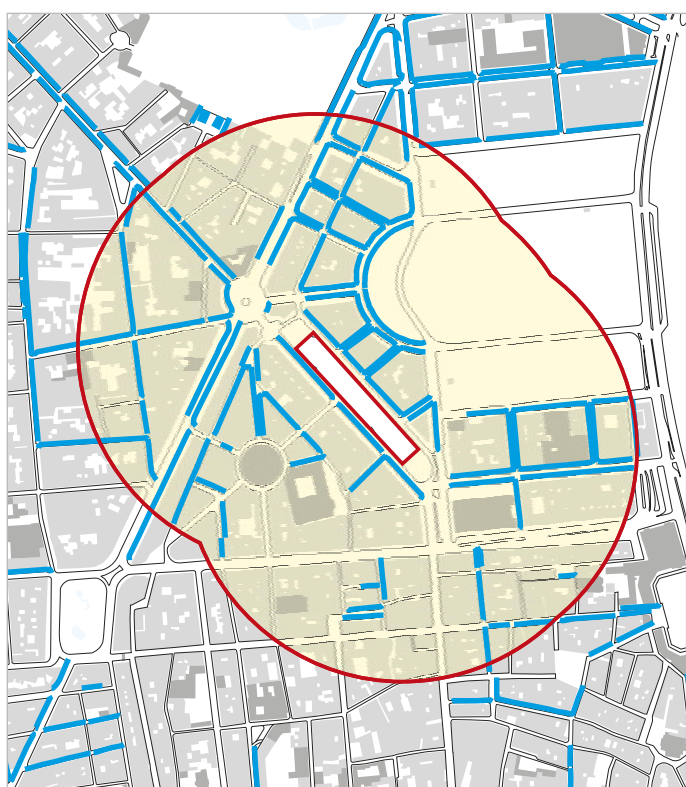
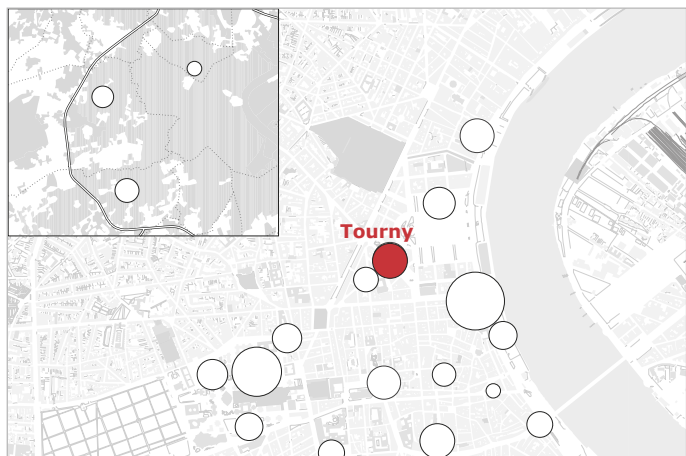


• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : NR	
2005 : NR	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 65 555	+ 12,9 %
2005 : 58 055	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : NR	
2005 : NR	



Parc public de stationnement payant

Tourny



Tourny

Adresse : allées de Tourny, Bordeaux

Exploitant : BP 3000

Capacité totale : 992 places toutes non réservées

Tarif horaire : 2,20 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 124,00 €
- Résident mensuel : 87,33 €

862 abonnés en moyenne dont 76 résidents
+ 1 abonné dont + 23 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

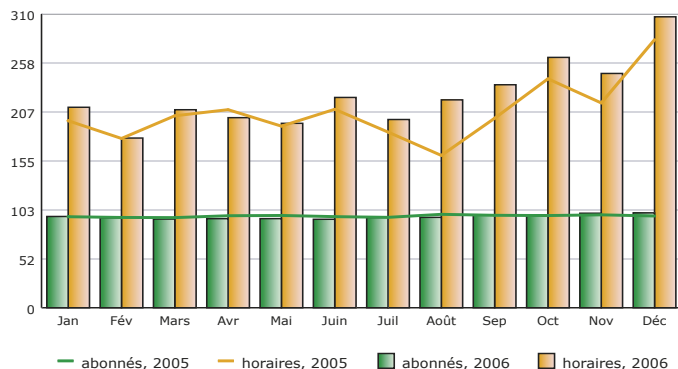
Périmètre d'attractivité 300 m

Ce parc se situe allées de Tourny dans un secteur où la densité urbaine est forte. Le stationnement résidentiel y est relativement contraint et les pendulaires y trouvent aussi un bon moyen de stationner tout comme les visiteurs qui accèdent facilement à ce parc, dans un secteur où l'activité commerciale est forte et proche.



Tourny

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)

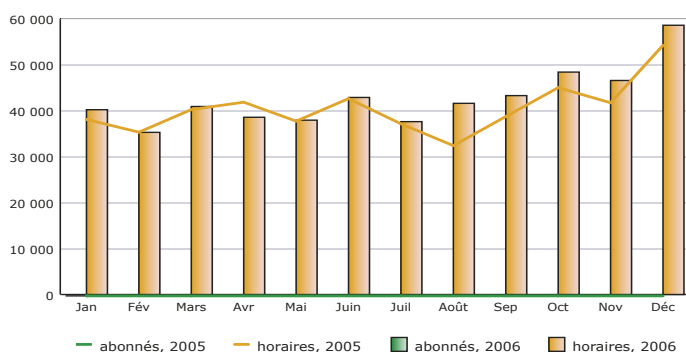


• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 3 880 299 €	+ 5,6 %
2005 : 3 674 862 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 2 708 334 €	+ 8,6 %
2005 : 2 494 906 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 1 171 975 €	- 0,7 %
2005 : 1 179 956 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 10,72 €	+ 5,6 %
2005 : 10,15 €	

Synthèse

- Tarifs horaires et abonnés inchangés.
- Résultats usagers horaires en hausse et usagers abonnés en baisse.
- Le nombre total d'abonnés aurait dû baisser de 51 unités par rapport aux données indiquées dans le rapport d'activités 2005. Pourtant, l'évolution 2005 / 2006 retranscrite par le rapport d'activités 2006 indique une hausse du nombre total d'abonnés (+ 1). Un ajustement à la hausse du nombre d'abonnés en 2005 a-t-il été fait par le gestionnaire entre ces deux rapports d'activités ?
- Progression significative (+ 43,4 %) du nombre d'abonnés résidents en 2006.
- L'écart de progression entre nombre d'entrées usagers horaires (+ 5,5 %) et recettes usagers horaires (+ 8,6 %) semble indiquer une augmentation de la durée moyenne de stationnement de ce type d'utilisateur.
- De tous les parcs de stationnement renseignés dans le tableau de bord 2006, Tourny est celui qui présente le meilleur ratio "recette/place/jour".

Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : NR	
2005 : NR	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 515 230	+ 5,5 %
2005 : 488 443	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : NR	
2005 : NR	



Parc public de stationnement payant

Victoire



Victoire

Adresse : place de la Victoire, Bordeaux

Exploitant : Parcub



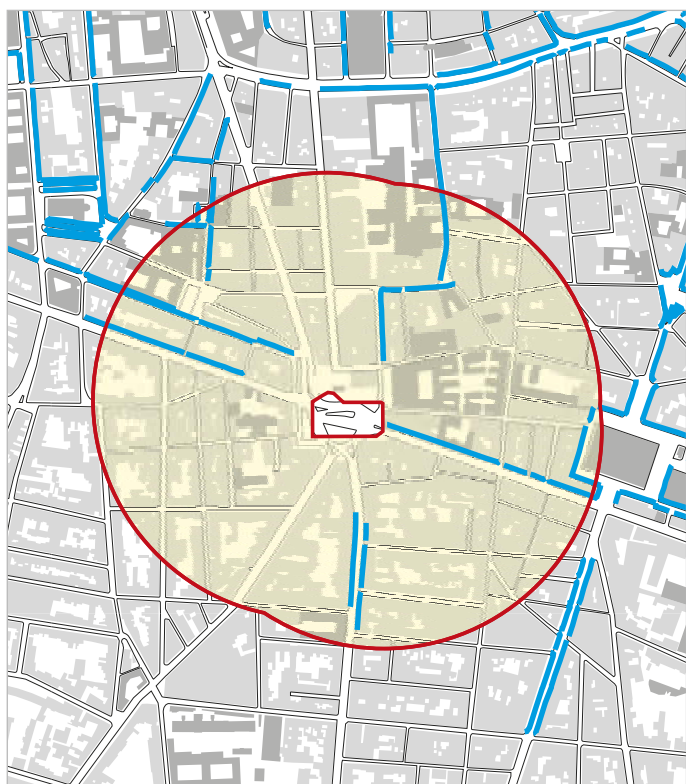
Capacité totale : 455 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,40 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 65,24 €
- Résident mensuel : 35,90 €

576 abonnés en moyenne dont 140 résidents
+ 12 abonnés dont + 45 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



Périmètre d'attractivité 300 m

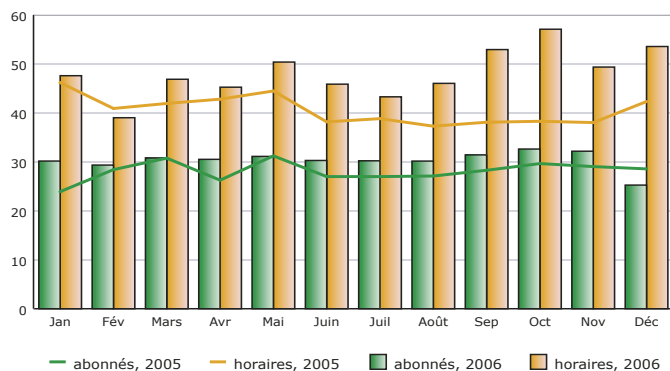
Le parc est implanté dans un tissu urbain très contraint en bordure de la ceinture des cours, place de la Victoire.

Le stationnement résidentiel y est très contraint, la demande des pendulaires (notamment étudiants) importante et les visiteurs fréquents (notamment noctambules).



Victoire

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)

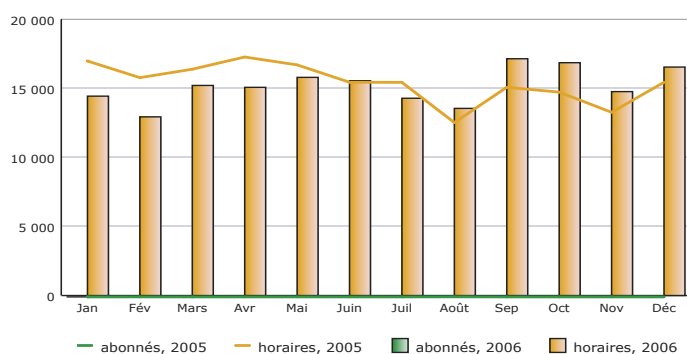


• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 948 894 €	+ 14,0 %
2005 : 832 054 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 581 083 €	+ 18,3 %
2005 : 491 108 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 367 812 €	+ 7,9 %
2005 : 340 946 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 5,71 €	+ 14,0 %
2005 : 5,01 €	

Synthèse

- Résultats en hausse à l'exception du nombre d'entrées usagers horaires
- Recettes usagers horaires en forte hausse (+ 18,3 %) comparativement au nombre d'entrées usagers horaires qui a baissé (- 1,5 %), alors que les tarifs de cette catégorie sont restés inchangés. Il est possible que les durées moyennes de stationnement usagers horaires (non étudiants) aient fortement augmenté.
- Légère progression de (+ 12) du nombre d'abonnés et surtout d'abonnés résidents(+ 45 soit + 47,4 %).
- Hausse logique des recettes usagers abonnés (+ 7,9 %) en regard de celle du nombre d'abonnés et de la revalorisation des tarifs d'abonnements 2006 (+ 6,4 % à + 17,1 % selon les cas).
- Le parc de stationnement Victoire se classe dans la moyenne des résultats du centre-ville de Bordeaux.

Nombre d'entrées par type d'utilisateur

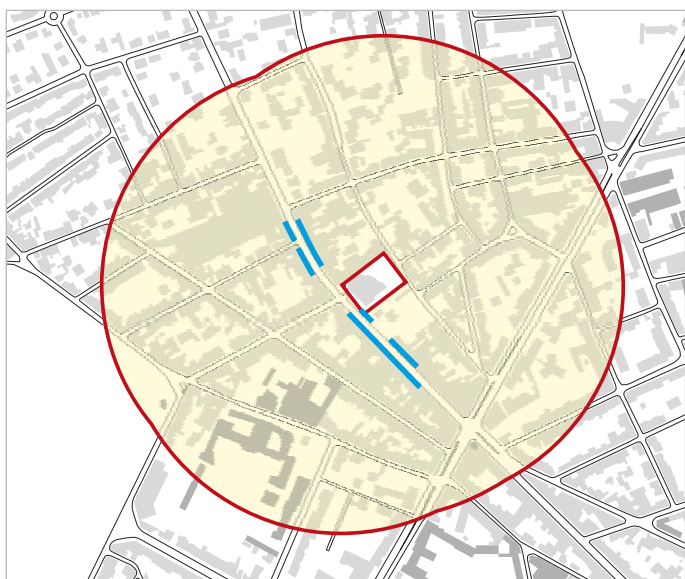
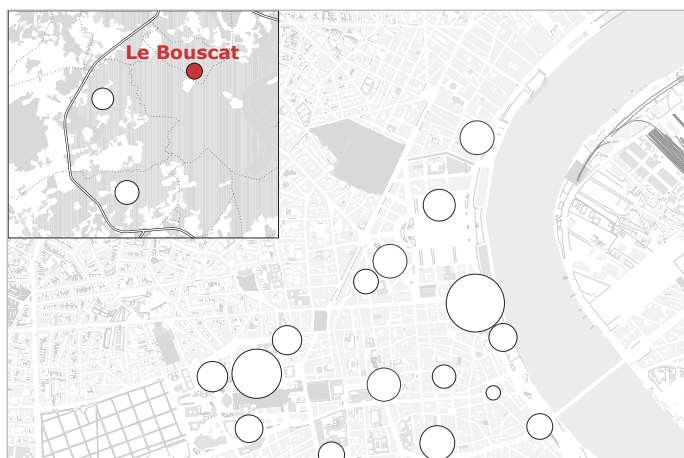


• Nombre d'entrées totales	Evolution 2005/2006
2006 : incomplet	
2005 : incomplet	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2006 : 183 347	- 1,5 %
2005 : 186 217	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2006 : incomplet	
2005 : incomplet	



Parc public de stationnement payant

Le Bouscat



Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain assez contraint en matière de stationnement, le quartier de la barrière du Médoc, situé en bordure des boulevards rive gauche. La caractéristique principale du secteur est une activité commerciale de proximité forte sur le linéaire de l'avenue de la Libération. Les visiteurs sont donc les plus intéressés par l'usage de ce parc ainsi que les pendulaires (notamment de nombreux commerçants).

Le Bouscat

Adresse : avenue de la Libération, Bordeaux

Exploitant : Parcup

Capacité totale : 132 places toutes non réservées

Tarif horaire : 0,50 € la 1^{re} heure de stationnement

Tarifs abonnements

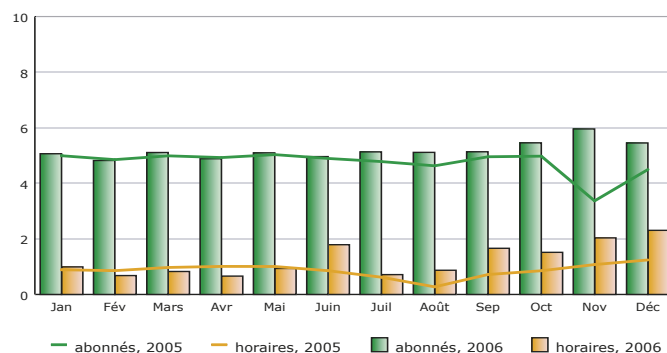
• Permanent mensuel : 37,00 €

• Résident mensuel : 20,30 €

153 abonnés en moyenne dont 35 résidents

- 2 abonnés dont + 15 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

Recettes par type d'usager (milliers d'euros TTC)



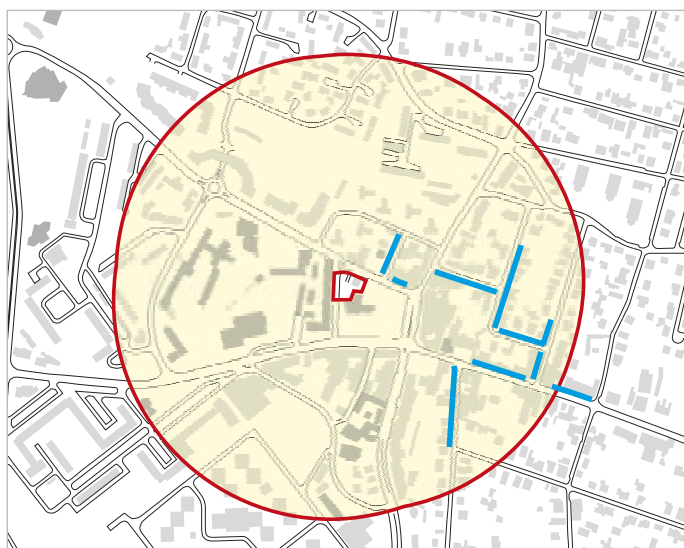
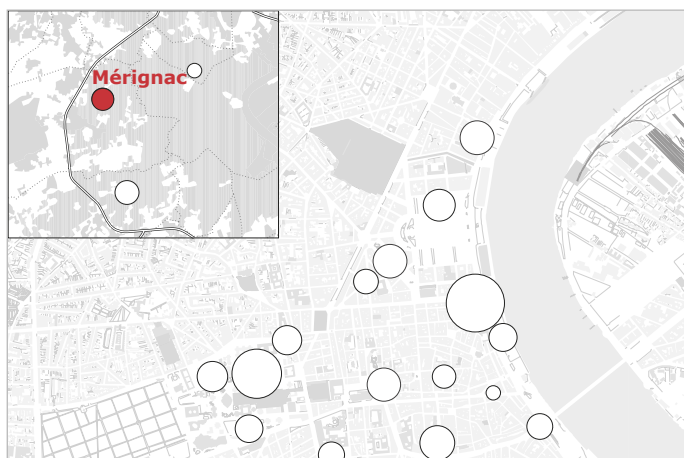
• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 78 368 €	+ 14,5 %
2005 : 68 463 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 15 590 €	+ 42,1 %
2005 : 10 969 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 62 778 €	+ 9,2 %
2005 : 57 494 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 1,63 €	+ 14,5 %
2005 : 1,42 €	

Synthèse

- Très forte hausse des recettes usagers horaires au 2nd semestre 2006, à tarif inchangé en 2006. Est-ce la conséquence de la diminution de l'offre de stationnement payant de surface ou de la très forte progression de la verbalisation en surface à la barrière du Médoc ?
- Baisse du nombre d'abonnés (- 2) mais progression en revanche du nombre d'abonnés résidents (+ 15). La hausse des tarifs d'abonnements (+ 20,5 % à + 32,2 %) explique celle des recettes usagers abonnés (+ 9,2 %).
- Le parc de stationnement du Bouscat commence à avoir un positionnement marqué en matière de diffusion d'abonnements par rapport aux autres parcs.



Mérignac



Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain peu contraint en matière de stationnement au centre ville de Mérignac, commune de la périphérie de Bordeaux.

Ce secteur attire tous les types d'utilisateurs de la voiture par une grande mixité d'usage du bâti : équipements (administrations, écoles, commerces et habitations).

Mérignac

Adresse : place Charles de Gaulle, Bordeaux

Exploitant : Parcup

Capacité totale : 290 places toutes non réservées

Tarif horaire : 0,50 € la 1^{re} heure de stationnement

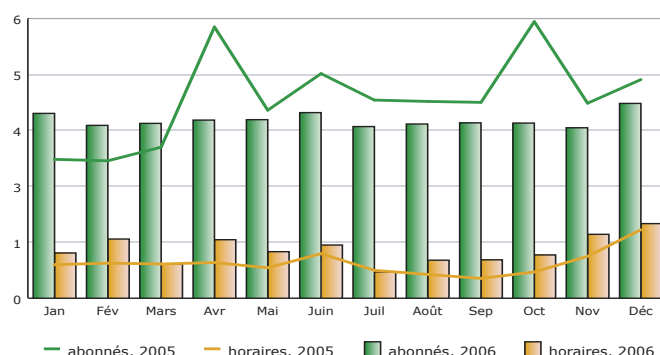
Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 37,00 €
- Résident mensuel : 20,30 €

117 abonnés en moyenne dont 18 résidents

- 54 abonnés dont autant de résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 62 980 €	- 3,4 %
2005 : 65 181 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 13 693 €	+ 36,4 %
2005 : 10 039 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 49 287 €	- 10,6 %
2005 : 55 142 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 0,59 €	- 3,4 %
2005 : 0,62 €	

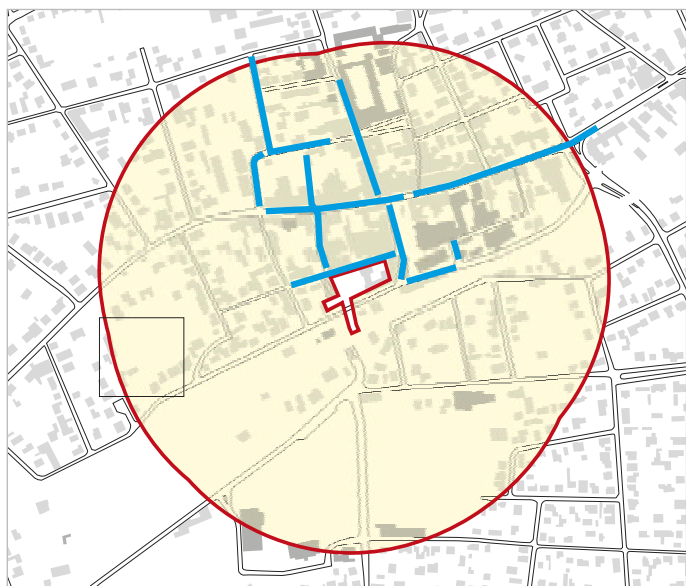
Synthèse

- Baisse des résultats usagers abonnés (- 10,6 %) mais progression des recettes usagers horaires (+ 36,4 %).
- L'impact des travaux de la seconde phase tramway semble se confirmer pour les usagers horaires dont la recette est en forte progression et dans la logique de la baisse des résultats en surface (cf. fiche communale).
- Forte baisse du nombre d'abonnés (- 54) à l'opposé de 2005 (+ 41). Les pertes concernent, quantitativement, des abonnés non résidents.
- La hausse des recettes usagers abonnés (- 10,6 %), due à la perte massive d'abonnés, est atténuée par la hausse des tarifs d'abonnements (+ 20,5 % à + 32,2 %).



Parc public de stationnement payant

Pessac



Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain assez peu contraint en matière de stationnement au centre ville de Pessac, commune de la périphérie de Bordeaux.

Ce secteur attire tous les types d'utilisateurs de la voiture par une grande mixité d'usage du bâti : équipements (administrations, écoles), commerces et habitations.

On notera la proximité de la gare SNCF.

Pessac

Adresse : rue des Poilus, Pessac

Exploitant : Parcup

Capacité totale : 355 places toutes non réservées

Tarif horaire : 0,50 € la 1^{re} heure de stationnement

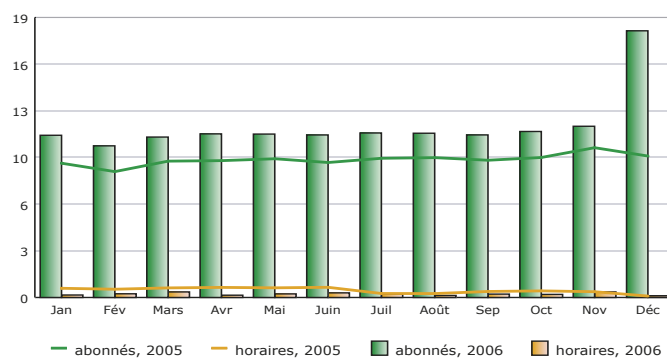
Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 37,00 €
- Résident mensuel : 20,30 €

314 abonnés en moyenne dont 9 résidents

+ 4 abonnés dont + 5 résidents par rapport à 2005 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

Recettes par type d'utilisateur (milliers d'euros TTC)



• Recette globale	Evolution 2005/2006
2006 : 144 760 €	+ 20,4 %
2005 : 120 260 €	
• Recette usagers horaires	
2006 : 3 942 €	- 42,7 %
2005 : 6 881 €	
• Recette usagers abonnés	
2006 : 140 818 €	+ 24,2 %
2005 : 113 380 €	
• Recette / place / jour	
2006 : 1,12 €	+ 20,4 %
2005 : 0,93 €	

Synthèse

- Même tendances qu'en 2005 : hausse des recettes usagers abonnés (+ 24,2 %) et forte baisse des recettes usagers horaires (- 42,7 %).
- Forte hausse des recettes usagers abonnés (+ 24,2 %) liée à celle des tarifs d'abonnements (+ 20,5 % à + 32,2 %).
- La forte baisse des recettes usagers horaires (- 42,7 %) est-elle due à une forte désaffection du centre-ville par les usagers (en parc comme en surface), à l'augmentation de l'offre de stationnement payant de surface, à leur replis en surface dans la zone de stationnement gratuit, ou simplement à une progression du stationnement illicite en surface ?



Autres parcs

Les parcs publics de stationnement payant qui sont évoqués ci-dessous présentent soit un manque de renseignements, soit une capacité réduite ou bien ont été fermés depuis. C'est pourquoi, ils n'ont pas fait l'objet d'une fiche synthétique dans ce document. Les parcs gérés par les Grands Garages de Bordeaux sont renseignés pour la première fois en 2006.

Allée des Chartres

Le parc de stationnement des Allées des Chartres, d'une capacité de 380 places non réservées, est ouvert aux usagers horaires et abonnés. La recette globale 2006 est de 720 342 €, soit 5,19 € / place / jour en moyenne pour un tarif horaire de 1,70 € la première heure. On y dénombre 275 abonnés en moyenne en 2006.

Alsace-Lorraine

Ce parc de stationnement est réservé aux abonnés et présente une capacité de 128 places. La recette globale 2006 est de 118 781 € soit 2,54 € / place / jour en moyenne. Le nombre moyen d'abonnés en 2006 est de 112.

Bergonié

Le parc de stationnement Bergonié présente une recette globale de 41 895 € en 2006 (+ 96,3 % par rapport à 2005). Ce qui correspond à 1,79 € / place / jour dans un parc de 64 places réservé aux abonnés. Ces derniers étaient en moyenne au nombre de 70 en 2006 dont 50 résidents (progression de + 22 abonnés par rapport à 2005 dont + 8 résidents).

Croix-de-Seguey

Le parc de stationnement Croix-de-Seguey (ouvert en octobre 2006 par Parcub) présente une recette globale de 4 329 € sur les trois derniers mois de l'année, soit 1,18 € / place / jour en moyenne pour une capacité offerte de 40 places uniquement réservées en abonnements aux résidents du quartier. Le nombre moyen d'abonnés en 2006 est de 25.

Grands Hommes

Le parc de stationnement des Grands Hommes, d'une capacité de 413 places non réservées est ouvert aux usagers horaires et abonnés. La recette globale 2006 est de 1 632 136 € (+ 3,4 % par rapport à 2005).

D'un taux d'occupation moyen de 60 %, ce parc est occupé à 95 % (donnée exploitant) par des usagers horaires et 5 % par les abonnés.

Il obtient une recette / place / jour de 10,63 € pour un tarif horaire de 1,50 € la première heure.

Le nombre moyen d'abonnés en 2006 est de 61.

Lhôte

Le parc de stationnement Lhôte, uniquement réservé aux abonnés résidents, présente une recette globale de 71 849 € en 2006. Cela correspond à 1,86 € / place / jour dans un parc de 106 places. Ces derniers étaient en moyenne au nombre de 121 en 2006 (+ 8 par rapport à 2005).

Saint-Pierre-les-Quais

Le parc de stationnement Saint-Pierre-les-Quais a été fermé en juillet 2006. Au premier semestre, la recette globale s'est élevée à 133 867 €.

Victor Hugo

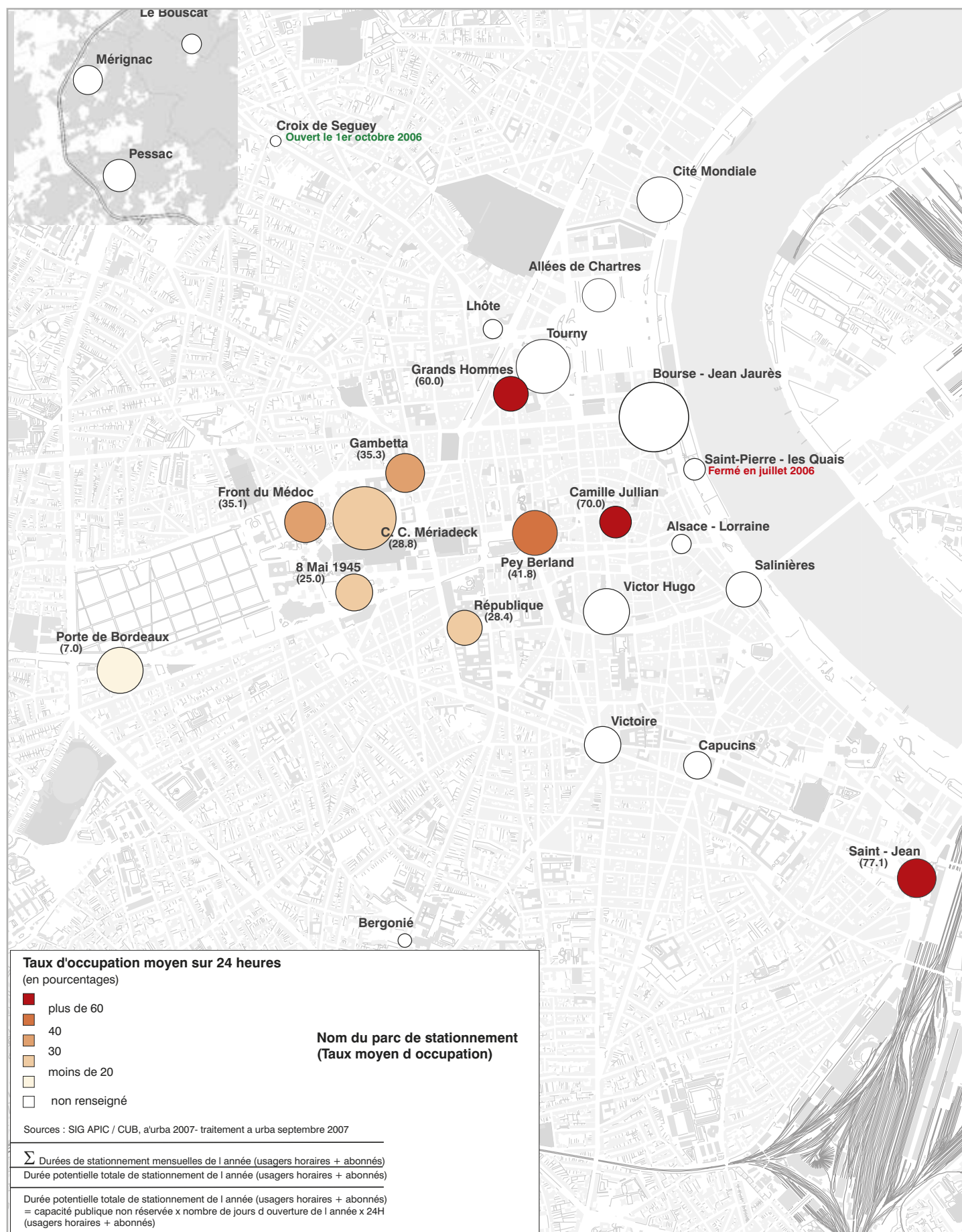
Le parc de stationnement Victor Hugo est d'une capacité non réservée de 725 places, accessibles aux usagers horaires et abonnés. La recette globale en 2006 s'est élevée à 1 458 352 €, soit 5,51 € / place / jour en moyenne pour un tarif de 1,70 € la première heure. Le nombre moyen d'abonnés en 2006 est de 817 (au-dessus de la moyenne affichée par l'ensemble des parcs).

On retiendra que cette année le parc Capucins n'est toujours pas renseigné, aucune donnée n'étant obtenue à son sujet.



Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

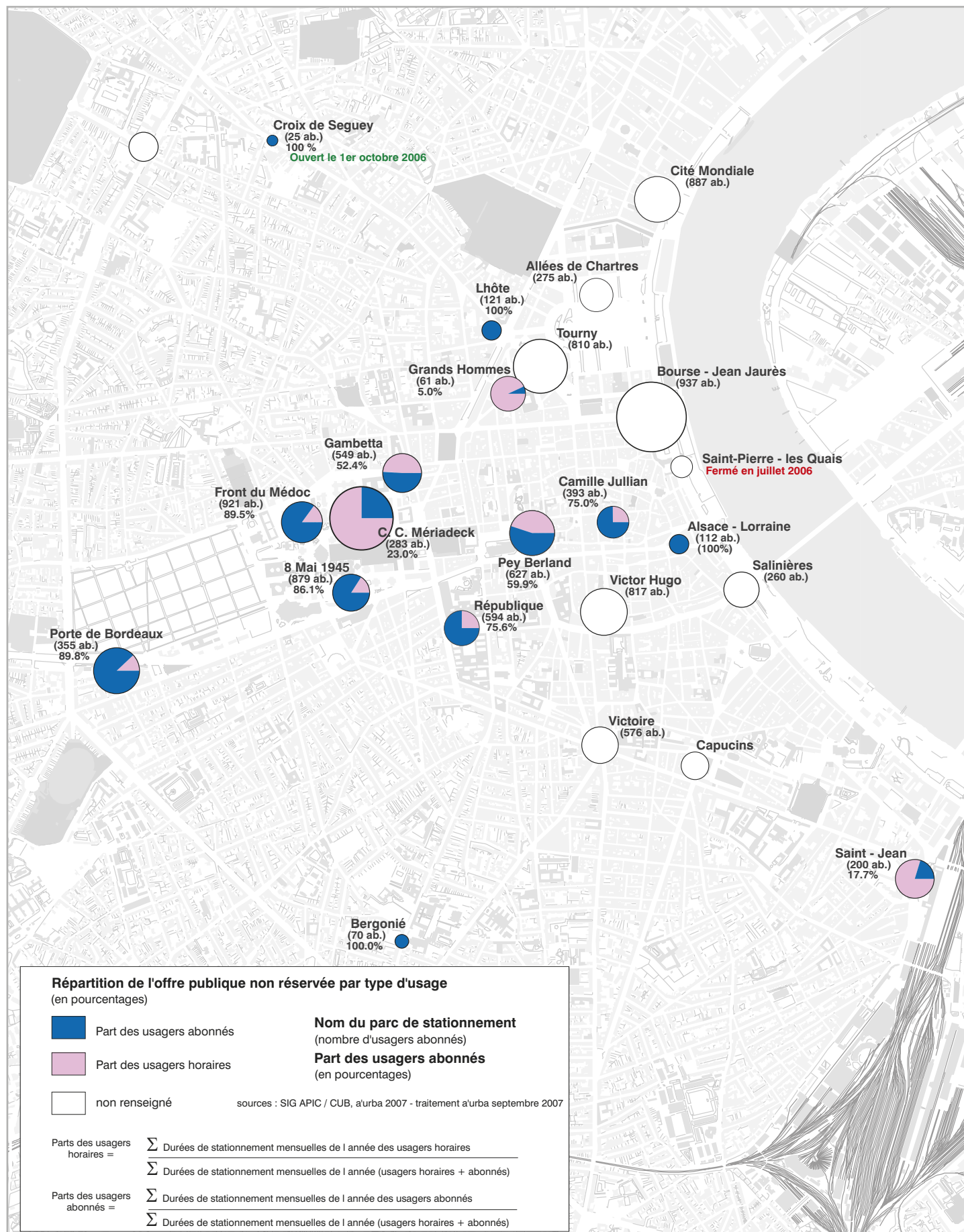
Taux d'occupation moyen des parcs sur 24 heures (à distinguer du taux d'occupation moyen diurne indisponible)





Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

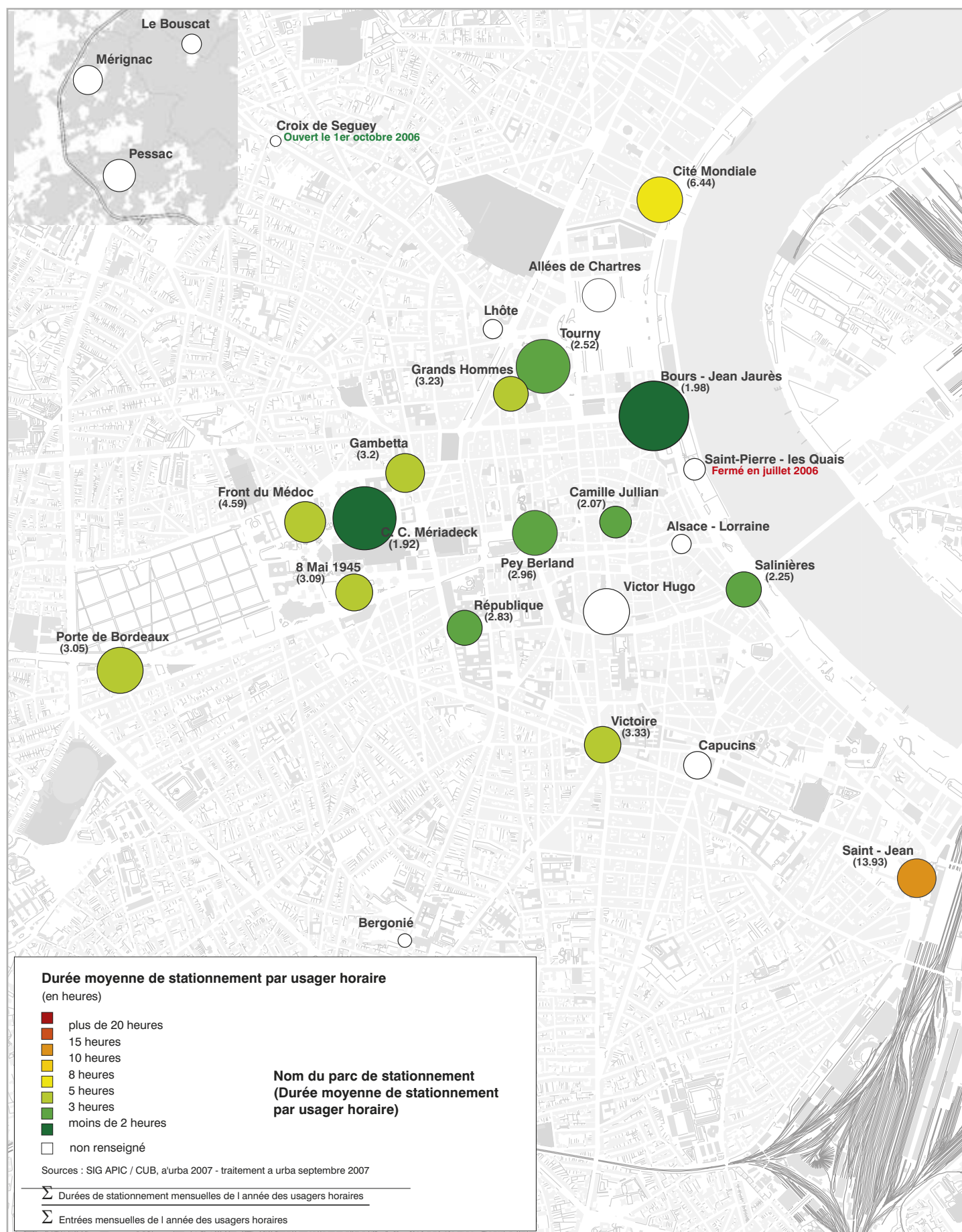
Répartition de l'offre publique non réservée par type d'usage





Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

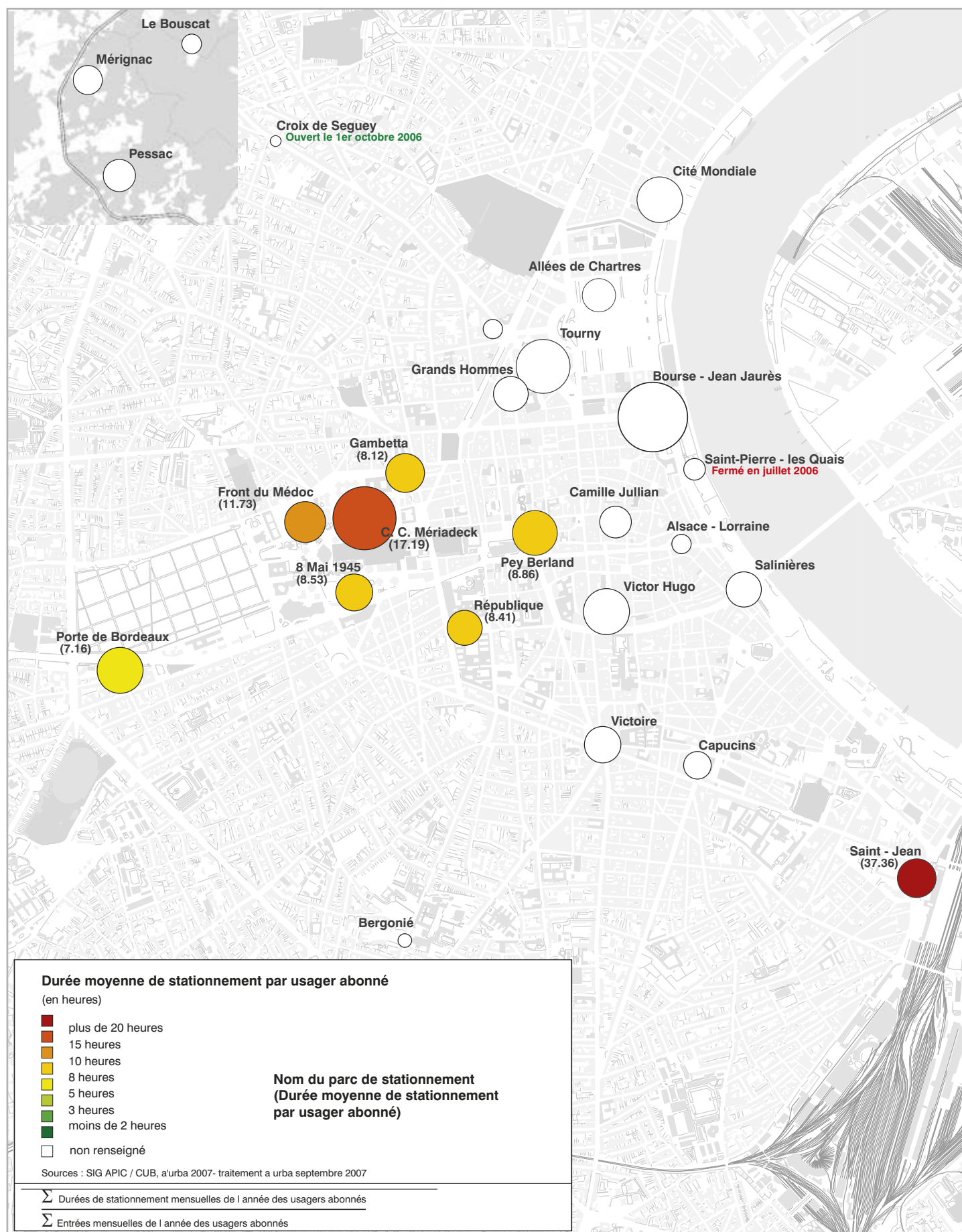
Durée moyenne de stationnement des usagers horaires(pour un mouvement entrée-sortie)





Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

Durée moyenne de stationnement des usagers abonnés (pour un mouvement entrée-sortie)





Observatoire du stationnement de la CUB
Agence d'urbanisme
Bordeaux Métropole Aquitaine
Hangar G2 - Bassin à flot n°1
BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33
fax : 33 (0)5 56 99 89 22
contact@aurba.org
www.aurba.com